



**Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats**

**Ministère des Affaires locales tunisien**

Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales

**Formulaire d'aide à la préparation au dépôt en ligne du dossier de candidature**

**APPEL A PROJETS FRANCO-TUNISIEN 2016**

- Pour la partie française :

Le dépôt du dossier de candidature devra s'effectuer en ligne par la collectivité territoriale chef de file du projet, à l'adresse suivante : <http://www.cncd.fr>. Pour plus de détails, se référer au règlement de l'appel, section III « De la formalisation de la demande à la valorisation du projet ».

Un guide de procédure de dépôt en ligne des dossiers est disponible sur le site du MAEDI à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/ressources-et-bibliotheque-de-la-cooperation-decentralisee/supports-de-communication-de-la-cooperation-decentralisee/article/guide-deposer-sa-candidature-a-un-appel-a-projets-maedi-dgm-daect>.

- Pour la partie tunisienne :

Afin de réaliser la présentation d'un projet, ce formulaire devra être complété et envoyé avec le reste de la documentation, conformément à la procédure définie dans le règlement de l'appel à projets, section III « De la formalisation de la demande à la valorisation du projet ».

**Coût total du projet en Euros : 190 000**

**Contribution des partenaires français : 104 000**

**Contribution des partenaires tunisiens : 41 000**

**Montant du cofinancement demandé au MAEDI : 45 000**

**Autre contribution : aucune**

PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DU PROJET REFORMIL : CANDIDATURE OFFICIELLE SUR SUPPORT PAPIER  
DEPOSE PAR LA REGION PROVENCES-ALPES-COTE D'AZUR ET LE GOUVERNORAT DE KASSERINE.

## 1. INFORMATIONS SUR LES RESPONSABLES DU PROJET

*Cette étape vous permet de renseigner les autorités chefs de file du projet, en France et en Tunisie.*

### **Collectivité territoriale française chef de file**

Projet déposé par : Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Rôle au sein du projet : Chef de file du projet, participe financièrement à sa réalisation (84 000 euros dont 75 000 euros en numéraire et 9 000 euros en valorisation de personnel), conduit les actions de communication, la gestion, le suivi et l'évaluation du projet. Il participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'une exposition internationale pour 2018. Il préside le Conseil de Gouvernance du projet. Il assure le secrétariat de ce Conseil et prend en charge les frais de déplacement de ses membres, de Tunis à Marseille où siège ce Conseil.

Région française : Provence Alpes Côte d'Azur

Adresse postale : 11 boulevard de Dunkerque

Code postal / Ville : 13002 MARSEILLE

#### ● Représentant légal

Nom : Estrosi

Prénom : Christian

Fonction : Président du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

#### ● Contact du projet

Nom : ASTRUC

Prénom : Jean Yves

Fonction : Chef de la Mission Humanitaire

Téléphone : + 33 682797629

Courriel : [jyastruc@regionpaca.fr](mailto:jyastruc@regionpaca.fr)

### **Autorité locale tunisienne chef de file**

Autorité locale : Conseil Régional du Gouvernorat de Kasserine

Rôle au sein du projet : Il assure, aux côtés de la Région PACA, la gouvernance des actions réalisées sur son territoire et présentant un intérêt intercommunal. Il apporte un financement de 20 000 euros affectés à l'action 1 de ce projet portée par la commune de Kasserine, chef-lieu de ce gouvernorat, intitulée « Musée à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine ». Cette participation financière concourt :

- à la bonne réussite technique de cette action spécifique
- à ce que toutes les communes du gouvernorat disposant de richesses en mosaïques sur leurs territoires, désireuses de faire partie de ce Musée virtuel puissent apporter leur contribution à ce projet.
- à la mise en protection de mosaïques faisant partie du Musée virtuel (10000 euros sont réservés à ce type d'action en partenariat avec L'INP)
- Il participe au Conseil de Gouvernance du Programme REFORMIL

Adresse postale : Avenue Habib Bourguiba

Code postal / Ville : 1200 Kasserine

Etat / Province : Gouvernorat de Kasserine

Pays : Tunisie

Site internet : <http://www.gouvernorat-kasserine.gov.tn/>

● **Représentant légal**

Nom : Bouallègue

Prénom : Chedly

Fonction : Gouverneur de Kasserine, Président du Conseil Régional de Kasserine

● **Contact du projet**

Nom : Rhimi

Prénom : Chaker

Fonction : Représentant du gouverneur

Courriel : [chaker.rhimi99@hotmail.fr](mailto:chaker.rhimi99@hotmail.fr)

Téléphone : 00 216 97 37 46 81

**Autorité Nationale Tunisienne : Institut National du Patrimoine Tunisien**

Statut : Etablissement Public à caractère Administratif

Rôle au sein du projet : Il confère à ce projet une légitimité archéologique et scientifique de niveau national. Il met à la disposition du projet et de ses partenaires, un trésor archéologique national « La Mosaïque aux Iles ». Il apporte un financement de 10 000 euros affectés à l'**action 6** (transport et assurance de la Mosaïque) dont il assure la maîtrise d'ouvrage.

Il conduit deux autres actions : **action 4** - l'étude, l'aménagement-équipement du Centre de restauration intercommunal de mosaïques à Sbeitla et **l'action 10** - la mise à disposition de per diem pour les stagiaires restaurateurs. Il participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'une exposition internationale sur l'art Mosaïque en Méditerranée au sein du Musée départemental Arles Antique en 2018 dont la mosaïque aux îles est la pièce centrale. Il apporte un concours archéologique et scientifique à la commune de Kasserine et au Gouvernorat de Kasserine dans la mise en œuvre de leur projet intercommunal. Il est membre du Conseil de Gouvernance du Programme REFORMIL.

Le programme REFORMIL apporte à ce partenaire pour les actions 4 et 10 qu'il conduit une dotation de 44 300 euros.

Adresse postale : 04, place du château

Code postal / Ville : 1008 Tunis

● **Représentant légal**

Nom : Bahri

Prénom : Fethi

Fonction : Directeur Général

● **Contact du projet**

Nom : Ben nejma

Prénom : Mohamed

Fonction : Attaché de recherches à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie et responsable scientifique des sites archéologique du Gouvernorat de Kasserine

Téléphone : 00 216 96 231 467

Courriel : hamditoile@yahoo.fr

2. PRESENTATION DU DOSSIER

Ce projet concerne les compétences dont disposent les Conseils régionaux tunisiens dans le cadre de la loi actuellement en vigueur, compétences qui les encouragent notamment à « *Développer la coopération entre*

*les communes et veiller à la réalisation des projets communs entre elles*». Il implique la quasi-totalité des communes du Gouvernorat de Kasserine, leur territoire urbain et rural.

Il s'appuie aussi sur la participation des plus hautes autorités de l'Etat tunisien en matière de protection, de conservation et de restauration du patrimoine archéologique, représentées par l'Institut National du Patrimoine tunisien qui s'associe à ce programme en :

- accompagnant scientifiquement les communes et les gouvernorats de Kasserine et de Tunis dans ce projet,
- en mettant à la disposition du Musée Départemental Arles Antique sous forme de prêt, un trésor national, « la Mosaïque aux Iles » afin qu'elle y soit restaurée,
- en mettant à la disposition de ce projet 4 restaurateurs tunisiens pour être formés au Musée départemental Arles antique sur une durée de 3 mois.

La réalisation du projet commun aux communes du Gouvernorat de Kasserine se développe autour de la valorisation culturelle, économique et touristique des mosaïques romano-byzantines. Il s'agit d'un patrimoine exceptionnel, d'une richesse également répartie sur toutes les communes de ce Gouvernorat. Cette richesse trouve son pendant en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le Musée Départemental Arles Antique, à Nice et dans de très nombreuses autres villes de cette Région, chef de file du projet.

Il vise à :

- Initier un développement local à partir d'un patrimoine commun homogènement réparti entre zones rurales et zones urbaines pour en faire un instrument du développement territorial et local,
- Renforcer les compétences des collectivités communales en matière de préservation et de valorisation de leur patrimoine archéologique et touristique

Il prend une dimension internationale et méditerranéenne, en facilitant la restauration de la « Mosaïque aux Iles », trésor national tunisien découvert sur l'une des communes du Gouvernorat de Kasserine, Haidra, antique Ammaedara.

**Partenariat(s) géographique(s) :** *(menu déroulant)*

Gouvernorat de Kasserine, Gouvernorat de Tunis, Région PACA

**Thématique(s) éligible(s) :** *(menu déroulant)*

Thématique éligible	Sous-thématique	Sous-sous-thématique	Priorité	Centrale
Liens territoires ruraux et territoires urbains	Question de mise en synergie des potentialités de ces espaces dans le cadre d'un développement local à initier	Développement local initié à partir d'un patrimoine commun homogènement réparti entre les communes du Gouvernorat et entre zones rurales et zones urbaines	Mobilisation des collectivités locales	

### 3. INFORMATIONS SUR LES PARTENAIRES

#### Autre(s) collectivité(s) territoriale(s) française(s) partenaire(s)

##### Collectivité territoriale française 1

Département français : Conseil départemental des Bouches du Rhône-Musée départemental Arles Antique

Rôle au sein du projet (*menu déroulant*) : Il apporte à ce projet une légitimité archéologique et scientifique de niveau national et international. Il finance le projet par la mise à disposition de ressources humaines spécialisées dans la restauration de mosaïque et la formation de restaurateurs d'œuvres mosaïques (20 000 euros\*). Il conduit plusieurs actions : restauration de la « Mosaïque aux Iles », formation de restaurateurs, mise à disposition d'une expertise et validation des acquis de la formation en Tunisie sur site. Il participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'une exposition internationale sur l'art Mosaïque en Méditerranée au sein du Musée départemental Arles Antique en 2018 dont la mosaïque aux îles est la pièce centrale. Il est membre du Conseil de Gouvernance du Programme REFORMIL.

Le programme REFORMIL apporte à ce partenaire pour les actions qu'il conduit un financement de 43 200 euros

\*L'apport en ressources humaines dépasse de très loin cette contribution. Elle a été estimée à 60 000 euros pour la totalité des moyens humains mis à la disposition par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône afin de réaliser les actions de restauration, de formation et d'expertise liées au Programme REFORMIL.

Adresse postale : 52 Avenue de Saint-Just

Code postal / Ville : 13004 Marseille

#### ● Contact du projet

Nom : Vassal

Prénom : Martine

Fonction : Présidente

Téléphone : + 33 4 13 31 13 13

Courriel : [infos@cg13.fr](mailto:infos@cg13.fr)

##### Collectivité territoriale française 2

Commune : Ville de Marseille

Rôle au sein du projet : Dans le cas où cette candidature serait retenue et si la Ville de Marseille le jugeait utile, celle-ci pourrait s'associer à l'opération 12 « action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles ».

Adresse postale : Hôtel de Ville, Quai du Port

Code postal / Ville : 13002 Marseille

Etat / Province : Région PACA

Pays : France

Site internet : <http://www.marseille.fr/>

#### ● Contact du projet

Nom : Gaudin

Prénom : Jean-Claude

Fonction : Maire de la Ville de Marseille

Téléphone : 04 91 55 11 11

Courriel : [sgm-internet-direction@mairie-marseille.fr](mailto:sgm-internet-direction@mairie-marseille.fr)

Collectivité territoriale française 3

Commune : Ville de Nice

Rôle au sein du projet : Dans le cas où cette candidature serait retenue et si la Ville de Nice le jugeait utile, celle-ci pourrait s'associer à l'opération 12 « action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles ».

Adresse postale : 5 Rue de l'Hôtel de ville

Code postal / Ville : 06364 Nice

Etat / Province : Région PACA

Pays : France

Site internet : <https://www.nice.fr/fr/>

● **Contact du projet**

Nom : Estrosi

Prénom : Christian

Fonction : Maire de la ville de Nice

Téléphone : 04 97 13 20 00

Courriel :

Collectivité territoriale française 4

Commune : Ville d'Arles

Rôle au sein du projet : Elle apporte à la commune de Kasserine son concours scientifique et touristique dans la mise en œuvre de son projet intercommunal « Musée de la mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine ». Pour ce faire, elle capitalise sur les résultats acquis (dépliant touristique et application smartphone) en 2015 sur le site de la commune de Sbeïtla dans le cadre du projet RECAPCOS. Elle est maître d'ouvrage de l'action 2. Elle participe à l'opération 12 « action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles » en mobilisant des établissements scolaires situés sur son territoire. Dans le cadre de cette opération, elle développe les relations entre les écoles et les musées municipaux concernés par l'art mosaïque.

Le programme REFORMIL apporte à ce partenaire pour les actions qu'il conduit une dotation de 8 000 euros.

Adresse postale : Hôtel de Ville, Place de la République,

Code postal / Ville : 13200 Arles

Etat / Province : Région PACA

Pays : France

Site internet : <http://www.ville-arles.fr/>

● **Contact du projet**

Nom : Schiavetti

Prénom : Hervé

Fonction : Maire

Téléphone : (+33) 04 90 49 36 36

Courriel :

**Autre(s) autorité(s) locale(s) tunisienne(s) partenaire(s)**

Autorité locale 1: Conseil Régional du Gouvernorat de Tunis

Rôle au sein du projet : il assure aux côtés de la Région PACA, la gouvernance des actions réalisées sur son territoire. Il apporte un financement de 1 000 euros (valorisation de personnel) à ce programme qui sont affectés à l'action 12 « Action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles »\*. Il assure la mise en œuvre de l'action 12 sur son territoire et veille à la bonne réussite de cette action spécifique en relation directe avec la Région PACA pour la contrepartie française de cette action. Il est membre du Conseil de Gouvernance du Programme REFORMIL.

\* L'apport en ressources humaines peut dépasser cette contribution. De même un apport en numéraire du Gouvernorat de Tunis peut s'effectuer mais au moment du dépôt de la candidature seule une contribution de 1 000 euros en valorisation de personnel est comptabilisée dans le plan de financement du programme.

Adresse postale : Avenue Habib Thameur

Tél : 71350222

Code postal / Ville : TUNIS

Etat / Province : Gouvernorat de Tunis

Pays : Tunisie

Site internet :

● **Représentant légal**

Nom : Gafsi

Prénom : Fakher

Fonction : Gouverneur

● **Contact du projet**

Nom : Bejaoui

Prénom : Melika

Fonction : Chargée de coopération internationale

Courriel : [bejaoui.melika@hotmail.fr](mailto:bejaoui.melika@hotmail.fr)

Téléphone : 00216 71 252 199

Autorité locale dans le pays n°2 : Commune de Kasserine

Rôle au sein du projet : Elle apporte un financement à ce programme de 10 000 euros qui sont affectés à l'action 1. En tant que commune chef-lieu du Gouvernorat, elle met en œuvre l'action intercommunale « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine ». Elle s'appuie, pour ce faire, sur les éléments fournis par les communes qui sont volontaires pour répondre à cet acte de candidature. Pour la sélection des sites, elle s'appuie sur les conseils de l'INP et de la commune d'Arles. Elle réalise avec l'appui des experts de la Région PACA et de ses partenaires techniques les documents et applications adaptés à la valorisation touristique de ce projet. Pour ce qui relève de son seul territoire, elle identifie les éléments touristiques (hôtels, restaurants, artisanat, santé, informations sécurité, etc.) devant être portés à la connaissance du grand public. Elle est membre du Conseil de Gouvernance du Programme REFORMIL.

Adresse postale : Place de la révolution

Code postal / Ville : 1200 Kasserine

Etat / Province : Gouvernorat de Kasserine

Pays : Tunisie

Site internet : <http://www.commune-kasserine.gov.tn/index.php?lang=fr>

● **Contact du projet**

Nom : Abbassi

Prénom : Rhida

Fonction : Président de la Délégation Spéciale

Téléphone : 00 216 98 23 65 36

Courriel : [abbassi.ridha@yahoo.fr](mailto:abbassi.ridha@yahoo.fr)

Autorité locale dans le pays n°3 : Commune d'Haïdra

**Rôle au sein du projet :**

Elle se déclare volontaire pour faire partie de ce projet et contribuer à la réussite de l'opération intitulée « Musée de la mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » mise en œuvre par la commune de Kasserine chef-lieu du Gouvernorat, en partenariat avec celui-ci. Elle identifie et sélectionne avec le concours de l'INP et des experts de la Région PACA, le parcours pédestre, partant du centre de la cité aux sites labélisés sur son territoire « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » susceptibles d'être visités et de ce fait, de faire partie du Circuit intercommunal de découverte de ce Musée virtuel. Elle identifie sur son territoire les éléments touristiques (hôtels, restaurants, artisanat, santé, informations sécurité, etc.) devant être portés à la connaissance du grand public. Elle participe à l'élaboration des documents intercommunaux, objet de l'action 1 de ce programme, en fournissant ces documents à la commune de Kasserine. Pour la sélection des sites, elle s'appuie sur les conseils de l'INP et de la commune d'Arles. Les financements mobilisés par cette commune sur son budget propre ne sont pas comptabilisés dans ce projet.

Adresse postale :

Code postal / Ville : 1221 Haïdra

Etat / Province : Gouvernorat de Kasserine

Pays : Tunisie

Site internet :

● **Contact du projet**

Nom : Saadi

Prénom : Jamel

Fonction : Maire de Haïdra

Téléphone :

Courriel :

Autorité locale dans le pays 4 : Commune de Thelepte

Rôle au sein du projet : Elle se déclare volontaire pour faire partie de ce projet et contribuer à la réussite de l'opération intitulée « Musée de la mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » mise en œuvre par la commune de Kasserine chef-lieu du Gouvernorat, en partenariat avec celui-ci. Elle identifie et sélectionne avec le concours de l'INP et des experts de la Région PACA, le parcours pédestre, partant du centre de la cité aux sites labélisés sur son territoire « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » susceptibles d'être visités et de ce fait, de faire partie du Circuit intercommunal de découverte de ce Musée virtuel. Elle identifie sur son territoire les éléments touristiques (hôtels, restaurants, artisanat, santé, informations sécurité, etc.) devant être portés à la connaissance du grand public. Elle participe à l'élaboration des documents intercommunaux, objet de l'action 1 de ce programme, en fournissant ces documents à la commune de Kasserine. Pour la sélection des sites, elle s'appuie sur les conseils de l'INP et de la commune d'Arles. Les financements mobilisés par cette commune sur son budget propre ne sont pas comptabilisés dans ce projet.

Adresse postale :

Code postal / Ville : 1215 Thélepte

Etat / Province : Gouvernorat de Kasserine

Pays : Tunisie

Site internet :

● **Contact du projet**

Nom : Gharsalli

Prénom : Mourad

Fonction : Président de la Délégation Spéciale

Téléphone :

Courriel :

Autorité locale dans le pays 4 : Commune de Sbeitla

Rôle au sein du projet : Elle se déclare volontaire pour faire partie de ce projet et contribuer à la réussite de l'opération intitulée « Musée de la mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » mise en œuvre par la commune de Kasserine chef-lieu du Gouvernorat, en partenariat avec celui-ci. Elle identifie et sélectionne avec le concours de l'INP et des experts de la Région PACA, le parcours pédestre, partant du centre de la cité aux sites labélisés sur son territoire « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » susceptibles d'être visités et de ce fait, de faire partie du Circuit intercommunal de découverte de ce Musée virtuel. Elle identifie sur son territoire les éléments touristiques (hôtels, restaurants, artisanat, santé, informations sécurité, etc.) devant être portés à la connaissance du grand public. Elle participe à l'élaboration des documents intercommunaux, objet de l'action 1 de ce programme, en fournissant ces documents à la commune de Kasserine. Pour la sélection des sites, elle s'appuie sur les conseils de l'INP et de la commune d'Arles. Les financements mobilisés par cette commune sur son budget propre ne sont pas comptabilisés dans ce projet.

Adresse postale : Rue Taieb Mhiri

Code postal / Ville : 1250 Sbeitla

Etat / Province : Gouvernorat de Kasserine

Pays : Tunisie

Site internet :

● **Contact du projet**

Nom : Mahmoudi

Prénom : Naceur

Fonction : Président de la Délégation Spéciale

Téléphone : 00 216 77 46 53 24

Courriel : [commune.sbeitla@gmail.com](mailto:commune.sbeitla@gmail.com)

Autorité locale dans le pays 4 : Commune de Thala

Rôle au sein du projet : Elle se déclare volontaire pour faire partie de ce projet et contribuer à la réussite de l'opération intitulée « Musée de la mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » mise en œuvre par la commune de Kasserine chef-lieu du Gouvernorat, en partenariat avec celui-ci. Elle identifie et sélectionne avec le concours de l'INP et des experts de la Région PACA, le parcours pédestre, partant du centre de la cité aux sites labélisés sur son territoire « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » susceptibles d'être visités et de ce fait, de faire partie du Circuit intercommunal de découverte de ce Musée virtuel. Elle identifie sur son territoire les éléments touristiques (hôtels, restaurants, artisanat, santé, informations sécurité, etc.) devant être portés à la connaissance du grand public. Elle participe à l'élaboration des documents intercommunaux, objet de l'action 1 de ce programme, en fournissant ces documents à la commune de Kasserine. Pour la sélection des sites, elle s'appuie sur les conseils de l'INP et de la commune d'Arles. Les financements mobilisés par cette commune sur son budget propre ne sont pas comptabilisés dans ce projet.

Adresse postale : av. Habib Bourguiba

Code postal / Ville : 1210, Thala

Etat / Province : Gouvernorat de Kasserine

Pays : Tunisie

Site internet :

● **Contact du projet**

Nom : Saidi

Prénom : Mohsen

Fonction : Président de la Délégation Spéciale

Téléphone : +216 77 480 304

Courriel :

### **Autre(s) organisme(s) partenaire(s) du projet**

Nom de l'organisme : Office de Tourisme Arles

Statut : EPIC

Rôle au sein du projet : Il assure un accueil de convivialité des stagiaires pendant la durée de leur formation, il met un logement à la disposition des stagiaires. Il participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'une exposition internationale sur l'art Mosaïque en Méditerranée au sein du Musée départemental Arles Antique en 2018. Le programme REFORMIL apporte à ce partenaire pour l'action qu'il conduit une dotation de 7000 euros.

Adresse postale : BP 21 13633 Arles Cedex

Code postal / Ville : 13200 Arles

Etat / Province : Région PACA

Pays : France

Site internet : [www.arlestourisme.com](http://www.arlestourisme.com)

### **Représentant légal**

Nom : MOURISARD

Prénom : Christian

Fonction : Président de l'Office de Tourisme

Mail : [c.mourisard@ville-arles.fr](mailto:c.mourisard@ville-arles.fr)

Téléphone : + 33 6 12 77 65 79

### **● Contact du projet**

Nom : BŒUF

Prénom : Jean-Pierre

Fonction : Directeur

Téléphone : + 33 6 85 92 86 62

Courriel : [j.boeuf@arlestourisme.com](mailto:j.boeuf@arlestourisme.com)

Nom de l'organisme : Darna de l'économie sociale et solidaire et de la coopération internationale

Statut : Association de droit tunisien

Rôle au sein du projet : Elle assure la maîtrise d'œuvre de l'action de communication qui se développe sur le territoire du Gouvernorat de Kasserine à partir des sites Darna Sbeitla et Darna Kasserine. Elle mobilise pour ce faire les moyens humains, matériels et informatiques de ces maisons, Darna Sbeitla et Darna Kasserine. Les personnels de ces sites et du siège seront amenés à se mobiliser plus spécifiquement pour promouvoir l'action intercommunale dite « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert ». Le programme REFORMIL apporte à ce partenaire pour l'action qu'il conduit une dotation de 5 000 euros.

Adresse postale : 31 rue Charles De Gaule, 1<sup>er</sup> étage

Code postal / Ville : Tunis

Etat / Province : Gouvernorat de Tunis

Pays : Tunisie

Site internet :

### **● Contact du projet**

Nom : Saidane

Prénom : Adnane

Fonction : secrétaire général de l'association

Téléphone : + 216 96025113

Courriel : [adnene2009@yahoo.fr](mailto:adnene2009@yahoo.fr)

#### **4. DESCRIPTIF DU PROJET**

*Cette étape permet de saisir en détail le descriptif du projet.*

**Année de signature de la convention : 2016**

**Année de début du projet : Janvier 2017**

**Année de fin prévisionnelle du projet : décembre 2017**

**Résumé** (900 caractères, environ 10 lignes)

Afin d'initier un développement local à partir d'un patrimoine commun, le projet se propose notamment d'aider le Gouvernorat de Kasserine à se doter d'un Musée à ciel ouvert qui puisse rendre compte de la richesse en patrimoine mosaïstique présente sur son site : l'objectif étant d'accompagner les communes de ce Gouvernorat à travailler ensemble sur un projet intercommunal visant un développement local touristique-culturel.

Afin de renforcer les compétences de ces collectivités communales en matière de préservation, de conservation et de valorisation de leur patrimoine, c'est-à-dire d'un atout touristique majeur sur le moyen terme, le projet participe à la mise en place d'un centre de restauration de la mosaïque, grâce à l'Institut National du patrimoine tunisien. Dans le même temps, des restaurateurs qui seront amenés à travailler dans ce centre sur toutes les mosaïques du Centre Ouest sont formés, au Musée Départemental Arles Antique, aux techniques les plus avancées en matière de restauration.

Ce projet s'élargit à une dimension intergouvernementale (Gouvernorat de Tunis, de Kasserine) et internationale (Institut national du Patrimoine Tunisien- Musée départemental de la Romanité de l'Arles antique) pour une partie de son champ d'intervention qui concerne la restauration d'un trésor national Tunisien, une mosaïque d'une valeur archéologique et symbolique exceptionnelle : La Mosaïque aux Iles.

Le projet est aussi destiné à mettre en place un système de gouvernance régulier et partenarial qui puisse quelle que soit la conjoncture traversée par les deux pays garantir la mise en œuvre des actions.

Enfin ce projet veille à accompagner ces partenaires à développer une communication collective à l'échelle internationale et méditerranéenne. Une partie de ce projet s'efforce donc de développer des actions touristiques et pédagogiques.

**Contexte** (2700 caractères, environ 30 lignes) se concentrer sur ce qui peut être utile pour montrer la pertinence du projet et/ou les enjeux, à garder en tête lors de la mise en œuvre du projet et son suivi-évaluation :

Contexte tunisien :

Pionnière du « printemps arabe », la Tunisie a entamé depuis 2011 un processus d'affermissement de la démocratie et de l'Etat de droit. Parmi les fondements du soulèvement en Tunisie, la question territoriale figure au premier plan. Le développement des zones défavorisées de l'intérieur du pays était parmi les principaux slogans de la révolte. Ainsi, la question des inégalités régionales et du mode de gouvernance territoriale est devenue prioritaire.

Parmi tous les débats soulevés actuellement en Tunisie concernant le développement territorial et régional, l'enjeu de l'accélération de la décentralisation fait consensus. La nouvelle constitution tunisienne a dédié tout un chapitre à l'« autorité locale ». Ce chapitre ouvre la voie à la mise en place d'une réforme poussée de la décentralisation notamment à travers la solidarité entre collectivités et intercommunalités.

Il faut aussi rappeler que durant plusieurs décennies, la Tunisie a connu un pouvoir fort centralisé qui a amorcé l'abandon des régions intérieures écartées du processus de développement national. Le Gouvernorat de Kasserine, concerné par cet abandon et enfermé dans une vocation économique traditionnelle, possède un patrimoine archéologique riche en valeur et en histoire. Le patrimoine romano-byzantin présent dans toutes les communes de ce territoire constitue un fort potentiel de développement pour l'ensemble de la région du Centre Ouest tunisien.

Le Projet REFORMIL traduit la volonté d'infléchir et de dépasser les déterminismes qui ont joué défavorablement pour le territoire tunisien. Au moment où les terroristes détruisent le patrimoine de l'humanité notamment en Tunisie (attentats au musée de Bardo), la Région PACA avec ses partenaires français et tunisiens restaurent un trésor national Tunisien d'intérêt Méditerranéen en associant plusieurs communes et institutions des deux pays.

**Historique** (2700 caractères, environ 30 lignes) se concentrer sur ce qui permet de comprendre la raison d'être de ce projet et, s'il y a lieu, le chemin déjà parcouru que le projet va poursuivre :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, engagée depuis 2012 dans un programme de coopération décentralisée avec le Gouvernorat de Kasserine, souhaite, avec l'ensemble de ses partenaires, accompagner la Tunisie en matière de renforcement des capacités à la gouvernance territoriale en mettant en place un projet innovant regroupant plusieurs aspects à la fois: coopération intercommunale, gestion et valorisation du patrimoine, développement du tourisme culturel et patrimonial, formation professionnelle, etc.

De 2012 à 2014, elle a conduit cette politique en partenariat avec la Région Toscane sur ses ressources propres. La thématique du tourisme patrimonial et culturel est apparue dès 2013. Suite au diagnostic effectué par l'association Cité Européenne de la Culture et du Tourisme Durable, une richesse exceptionnelle en termes de patrimoine romano-byzantin a été relevée sur le territoire disposant d'un fort potentiel de développement.

Désireuse de valoriser ce type de potentialités, la région PACA à partir de 2015, est intervenue en partenariat avec le MAEDI (appel à projet franco-tunisien) sur le programme d'actions RECAPCOS. Ce projet qui visait le renforcement des capacités de la commune de Sbeitla à valoriser son patrimoine romano Byzantin, a eu parmi d'autres retombées positives, le pouvoir de révéler parmi les richesses archéologiques de cette époque, un trésor dont disposaient toutes les communes de ce territoire, des mosaïques à ciel ouvert. Parmi ces trésors, on trouve « La Mosaïques aux îles » découverte à Haïdra, représentant la méditerranée et quelques-unes de ses îles orientales sur 36m2.

Le projet REFORMIL a donc été conçu autour de ce trésor commun à nos deux cultures française et tunisienne teintées de romanité de façon à pouvoir répondre aux besoins réels du territoire concerné (Gouvernorat de Kasserine). Il s'agit d'un projet de développement territorial durable fondé sur le pari que le tourisme culturel est une chance pour ces régions intérieures trop longtemps exclues du développement national.

Ces Régions qui sont aujourd'hui encouragées par l'Etat tunisien à initier un développement local qui s'appuie sur la coopération intercommunale et intergouvernementale, ont la chance sur le Gouvernorat de Kasserine de pouvoir disposer d'un ciment qui facilite leur rapprochement à l'art Mosaïque.

Le projet REFORMIL, dans une démarche innovante, accompagne les communes du Gouvernorat de Kasserine dans le développement local à partir des potentialités même de leur territoire. A l'issue du projet, les communes coopèrent entre elles autour de la richesse qui leur est commune à savoir le patrimoine archéologique et développe ainsi un savoir-faire important en termes de restauration, conservation et valorisation du patrimoine.

Au-delà de ce volet qui, à lui seul, est passionnant et plein d'espoir pour les populations de ces zones, désireuses de rompre le double isolement entre zone espace littoral et intérieur des terres et zone rurale et zone urbaine, un volet de dimension internationale dynamise ce projet, l'inscrit dans une vision humaniste

dont les retombées sur le long terme pour nos régions et nos deux pays n'est pas sans conséquence en termes de décentralisation, de démocratie et de préservation du patrimoine de l'humanité

**Innovation** (900 caractères, environ 10 lignes) caractère innovant du projet :

- Des collectivités françaises et tunisiennes s'associent pour promouvoir et défendre un patrimoine méditerranéen de l'humanité
- Le besoin a émané du partenaire tunisien
- Formation des restaurateurs tunisiens sur la base d'une œuvre mosaïque qui leur appartient
- Le projet implique les jeunes et les enfants
- Technologies utilisées : Application Smartphone
- Préparation d'une exposition internationale partagée sur une thématique méditerranéenne.

**Bénéficiaire(s) du projet** (500 caractères, environ 5 lignes) ici et là-bas :

- Le Gouvernorat de Kasserine (restaurateurs archéologues formés, musée de la mosaïque à ciel ouvert mis en place)
- Le Gouvernorat de Tunis
- l'Institut National du Patrimoine tunisien (développe l'échange avec les communes, restauration de la mosaïque, formation des restaurateurs)
- La commune de Sbeïtla (mise en place d'un centre intercommunal de restauration et de conservation des mosaïques).
- L'ensemble des communes du Gouvernorat de Kasserine disposant d'un patrimoine en mosaïques
- La population locale, les touristes et les professionnels du tourisme (hôtel, commerçants et artisans) qui pourront s'enrichir des apports résultant de ce projet.
- Le public jeune et scolaire.

Du côté français :

- Conforter les liens entre les autorités locales tunisiennes et françaises et les administrations d'Etat chargées de la conservation et de la valorisation du patrimoine romano byzantin
- Développer les échanges entre l'Institut National du Patrimoine Tunisien (INPT) et les institutions culturelles et muséographiques de notre région sur le thème de l'art Mosaïque
- Accroître la notoriété culturelle et touristique du Musée départemental Arles antique sur une des thématiques dans laquelle il excelle : l'art mosaïque
- Avoir la possibilité pour le conseil départemental et son Musée de réaliser à l'issue de l'œuvre de restauration une exposition de niveau international ayant des retombées économiques et culturelles, locales, départementales et régionales.

**Objectifs du projet**

*Sur le territoire **tunisien** :*

**Résultat global espéré dans le cadre du projet** décrivant la stratégie poursuivie avec votre partenaire pour favoriser le développement du territoire tunisien (pendant et à l'issue de votre projet) (900 caractères) :

A l'issue du projet, les Conseils Régionaux et les communes du Gouvernorat de Kasserine et de Tunis développent une compétence de conduite et de mise en œuvre de projets intercommunaux et intergouvernementaux.

La thématique choisie, à savoir la valorisation et la restauration du patrimoine archéologique

d'intérêt méditerranéen, fait l'objet d'un intérêt commun pour l'ensemble des communes travaillant autour de ce projet.

Ceci permettra à l'ensemble des partenaires tunisiens et français, mais surtout aux communes du Gouvernorat de Kasserine, de mettre en commun leurs ressources et expertise autour de ce projet.

**Objectifs à long terme du projet** décrivant la stratégie poursuivie avec votre partenaire pour favoriser le développement du territoire tunisien (au-delà de votre projet) (900 caractères) :

Les actions que le projet souhaite mettre en œuvre ne sont que le début d'un processus de développement qui vise, à long terme, à mettre en pratique les compétences que la Loi tunisienne accorde aux communes et à les amener à proposer et à mettre en œuvre d'autres projets de développement en mettant en commun leurs moyens financiers et humains ainsi que leurs compétences.

Les communes gagneront ainsi en termes d'indépendance par rapport au pouvoir central et avanceront ainsi dans le processus de décentralisation que la Tunisie a entamé.

**Actions à mettre en œuvre** pour atteindre ces résultats *(qui seront décrites plus précisément dans le point V du formulaire)* (900 caractères) :

- Mise en place d'un Musée à ciel ouvert dont le parcours s'étale sur l'ensemble du Gouvernorat. Ce Musée à ciel ouvert met en avant la richesse archéologique en mosaïque dont toutes les communes sont dotées.
- Mise en place à Sbeïtla d'un centre intercommunal de restauration, conservation et valorisation des mosaïques dont le Gouvernorat est doté.
- Formation de restaurateurs-archéologues tunisiens aux techniques les plus avancées de restauration des mosaïques. Ces restaurateurs sont amenés à travailler dans le centre de restauration intercommunal de Sbeïtla

*Sur le territoire français :*

**Résultat global espéré dans le cadre du projet** décrivant la stratégie poursuivie avec votre partenaire pour favoriser le développement du territoire français (pendant et à l'issue de votre projet) (900 caractères) :

Ce projet permet à la Région PACA d'accroître sa notoriété culturelle et touristique notamment, celle du Musée Départemental Arles Antique au sein duquel la « Mosaïque aux Iles », un trésor tunisien de richesse inédite, est restaurée.

Le projet encourage les collectivités françaises à coopérer entre elles. Ainsi, plusieurs collectivités participent à la conception et à la mise en œuvre de ce projet notamment en menant certaines de ses actions. Il s'agit essentiellement du Conseil départemental des Bouches du Rhône et de la Ville d'Arles.

**Objectifs à long terme du projet** décrivant la stratégie poursuivie avec votre partenaire pour favoriser le développement du territoire français (au-delà de votre projet) (900 caractères):

Ce projet permet à la France de conforter ses liens avec le partenaire tunisien et de développer les échanges entre ces deux pays autour du patrimoine romano byzantin, patrimoine d'intérêt méditerranéen.

Grâce à ce projet, les deux pays mettent en avant la richesse patrimoniale qu'ils ont en commun, richesse qui témoigne de l'histoire commune des anciennes colonies romaines et qui appelle à

surpasser les différences.

Par ailleurs, « la Mosaïque aux îles » restaurée au Musée départemental Arles antique pourra faire l'objet d'une exposition internationale qui aura des retombées notamment économiques sur le territoire régional.

**Actions à mettre en œuvre** pour atteindre ces résultats (*qui seront décrites plus précisément dans le point V du formulaire*) (900 caractères) :

- Réalisation conjointe du projet avec le partenaire tunisien.
- Réalisation d'une action pédagogique autour de la « mosaïque aux îles »
- Restauration de la mosaïque aux îles au Musée départemental Arles antique et communication autour de cette opération.
- Association des partenaires français (collectivités ...) dans la conception et la mise en œuvre du projet.
- Réalisation d'un cadre conceptuel d'une exposition internationale au Musée de l'Arles antique à l'horizon 2018.

- **Participation des entreprises locales françaises** *Indiquer la manière dont des entreprises françaises sont impliquées dans le projet (250 caractères maximum) :*

Les équipes d'un musée départemental sont mobilisées dans un chantier d'intérêt international sur le territoire de PACA.

- **Intégration des jeunes dans le montage et l'exécution du projet** (250 caractères maximum) :

Les jeunes participent à une opération pédagogique autour de la Mosaïque aux îles. Les jeunes via les maisons Darna (Kasserine et Sbeitla) sont associés à toutes les phases de mise en œuvre de l'action (Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine). Le volet communication via les réseaux sociaux leur permet de devenir force de proposition tout au long de la vie de REFORMIL.

- **Egalité femmes-hommes** (250 caractères maximum) :

La fabrication de mosaïque contemporaine, la conservation et la restauration des mosaïques antiques ou bien encore les illustrations qui ornent les mosaïques elles-mêmes donnent une place identique aux femmes et aux hommes. C'est tout l'intérêt de travailler sur cette thématique face à des mouvements d'opinions et de pensées sexistes et opposés à l'égalité des genres.

### Viabilité du projet

**Précisions sur la viabilité technique, organisationnelle, environnementale, financière, politique, sociale et culturelle du projet** *A noter que plus un projet est transversal, plus il est viable et pérenne :*

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée engagée par des collectivités (Région Paca, Département des Bouches-du-Rhône notamment) qui ont choisi de donner au partenariat franco-tunisien un caractère pérenne.

Il s'inscrit dans la droite ligne des actions engagées depuis 2011 avec les Gouvernorats de Kasserine et de Tunis. Il s'appuie sur la confiance qui s'est instaurée entre notre institution régionale, la diplomatie française et tunisienne et l'Institut national du patrimoine tunisien. Par l'implication des partenaires communaux et départementaux français, (Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Ville d'Arles), il mobilise des compétences scientifiques et patrimoniales qui œuvrent chacune de leur côté pour faire de ce programme REFORMIL, non pas une opération ponctuelle, mais le socle d'une coopération méditerranéenne autour d'un patrimoine de l'humanité spécifiquement méditerranéen : l'Art Mosaïste d'hier et d'aujourd'hui. Le volet exposition internationale qui ne fait pas partie de ce programme d'action 2017 mais qui l'annonce et le prépare (groupe d'étude et de réflexion) est conçu pour ce faire.

**Manière dont l’(ou les) acteur(s) prévoit (prévoient) de se désengager progressivement du projet**

Il n’est pas prévu de se désengager de ce projet mais de lui donner des prolongements ultérieurs en capitalisant économiquement et touristiquement sur les résultats acquis et la dynamique amorcée entre les partenaires français et Tunisiens.

**Communication**

Avez-vous engagé pour ce projet une stratégie de communication ?

En France : oui

En Tunisie : oui

Si oui, en quoi consistera-t-elle ? Est-t-elle budgétée ? 11 500 euros.

Maitres d’Oeuvres : Association Tunisienne Darna pour la Tunisie pour 5 000 euros

Conseil Régional PACA pour tous les territoires du Programme REFORMIL pour 6500 euros

Trois axes de communication vont être engagés :

- Une communication par l’association tunisienne Darna pour les opérations qui se développent sur le territoire du Gouvernorat de Kasserine à partir des sites Darna Sbeïtla et Darna Kasserine.
- Une communication dont la maîtrise d’œuvre sera assurée par le CR PACA pour l’ensemble des actions relevant du programme REFORMIL. Celle-ci s’exercera notamment sur les réseaux sociaux en procédant à une couverture audiovisuelle bimensuelle du « voyage de la mosaïque des îles méditerranéennes » de son origine jusqu’à ce jour, mais aussi dans les moments chocs par le biais des médias traditionnels, télévision et radios.
- Une communication reprenant les éléments décrits dans les deux alinéas précédents, relayée sur tous les sites des partenaires autorités locales mais aussi des musées appelés à participer à la deuxième phase du programme REFORMIL, l’exposition internationale sur la mosaïque, patrimoine méditerranéen de l’humanité

**1. DETAIL DES ACTIONS DU PROJET PROPOSE (ICI ET LA-BAS)**

Liste des actions pour le projet proposé :

Intitulé	Date de début	Date de fin	Numéraire		Valorisation		Coût total	
			En euros	En devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes
<u>Action 1</u> : Mise en place du Musée de la mosaïque à ciel ouvert dans le Gouvernorat de Kasserine	Janvier 2017	Décembre 2017	30 000	70,184.87 *			30 000	70,184.87
<u>Action 2</u> : Accompagnement à la mise en place du Musée de la mosaïque à ciel ouvert dans le	Janvier 2017	Décembre 2017	8000	18,715.96			8000	18,715.96

Gouvernorat de Kasserine								
<u>Action 3</u> : Préconisations sur le centre de restauration intercommunal de mosaïques de Sbeïtla	Janvier 2017	Janvier 2017	1500	3,509.24			1500	3,509.24
<u>Action 4</u> : Etude, aménagement équipement d'un centre de restauration intercommunal de mosaïques de Sbeïtla	février 2017	Décembre 2017	33500	78,373.10			33500	78,373.10
<u>Action 5</u> : Secrétariat et animation du Conseil de Gouvernance du projet	Janvier 2017	Décembre 2017	4000	9,357.98			4000	9,357.98
<u>Action 6</u> : Transport de la Mosaïque aux Iles et assurance	Janvier 2017	Janvier 2017	10 000	23,394.96			10 000	23,394.96
<u>Action 7</u> : Restauration de la Mosaïque aux Iles	Janvier 2017	Décembre 2017	30 500	71,354.61	10000	23,394.96	40 500	94,749.57
<u>Action 8</u> : Formation des restaurateurs de l'INP	janvier 2017	Fin avril 2017	9000	21,055.46	10000	23,394.96	19000	44,450.42
<u>Action 9</u> : Accueil de convivialité et hébergement des stagiaires restaurateurs en formation	janvier 2017	Fin avril 2017	7000	16,376.47			7000	16,376.47
<u>Action 10</u> : per diem des stagiaires	février 2017	Avril 2017	10800	25,266.55			10800	25,266.55
<u>Action 11</u> : Mission de validation du savoir-faire acquis par les	Octobre 2017	Octobre 2017	2200	5,146.89			2200	5,146.89

restaurateurs lors de la formation								
<u>Action 12</u> : Action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles	Janvier 2017	Décembre 2017			1 000	2,339.50	1 000	2,339.50
<u>Action 13</u> Communication sur le projet	Janvier 2017	Décembre 2017	11500	26,904.20			11 500	26,904.20
<u>Action 14</u> : suivi et Evaluation du projet.	Janvier 2017	Décembre 2017	2000	4,678.99	2000	4,678.99	4000	9,357.98
<u>Action 15</u> : Administration du projet	Janvier 2017	Décembre 2017			7 000	16,376.47	7 000	16,376.47
<b>TOTAL des actions</b>			<b>160 000</b>	<b>374,319.29</b>	<b>30 000</b>	<b>70,184.87</b>	<b>190 000</b>	<b>444,504.16</b>

\* conversion de l'euro à la date du 30/05/2016 au taux de change suivant : 1 euro = 2.34 dinar DTN

## MUTUALISATION, COORDINATION ET SYNERGIE

**Objectif 1 : Conforter les compétences des autorités locales du Gouvernorat de Kasserine à construire une intercommunalité de projet et à développer une stratégie de marketing territorial à partir d'une richesse patrimoniale spécifique à fort potentiel touristique-culturel, les mosaïques romano-byzantines**

Action 1 : Mise en place du Musée de la mosaïque à ciel ouvert dans le Gouvernorat de Kasserine et Action 2 : Accompagnement à la mise en place du Musée de la mosaïque à ciel ouvert dans le Gouvernorat de Kasserine  
Une Opération d'intérêt intercommunal de Marketing territorial autour du Label « le Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » est lancée

- Le Gouverneur promeut le label
- La commune chef-lieu, Kasserine, conduit le projet, assure la concertation intercommunale et réalise les produits d'appel touristiques intercommunaux
- Le Conseil Régional PACA et ses experts préservation-valorisation du patrimoine (direction patrimoine de la ville d'Arles) accompagnent les services des communes dans cette dynamique de développement territorial.

Action 3 : Préconisations sur le centre de restauration intercommunal de mosaïques de Sbeïtla

Simultanément à la mise en place d'un musée de la mosaïque à ciel ouvert comme richesse à valoriser d'un point de vue touristique et culturel, il faut penser à restaurer ces mosaïques, les protéger et les préserver de toutes formes de dégradation.

L'institut national du Patrimoine tunisien conforte les moyens mis à la disposition de ce gouvernorat pour maintenir à un très haut niveau de qualité et de préservation le patrimoine en mosaïque antique de ce gouvernorat.

Action 4 : Etude, aménagement-équipement d'un centre de restauration intercommunal de mosaïques de Sbeïtla

Action 5 : Le Conseil de Gouvernance est l'instance qui va travailler notamment pour que le développement d'un tourisme culturel rime avec préservation de la qualité du patrimoine, dynamisation de l'activité

économique des villes du gouvernorat et que le porté à connaissance de ces richesses à ciel ouvert ne se traduise pas par des dégradations, du pillage ou du vandalisme.

**Objectif 2 : La stratégie de marketing territorial fondée sur la valorisation d'un trésor spécifiquement méditerranéen, les mosaïques romano-byzantines, ne concerne plus seulement Kasserine mais s'élargit aux autorités locales des deux rives de la méditerranée qui financent le Programme REFORMIL et prend valeur symbolique au moment où d'autres détruisent le patrimoine mondial de l'humanité**

Action 6: transport de la mosaïque aux Iles et assurance - Action 7: restauration de la mosaïque aux Iles

Ensemble, Tunisiens et Français, nous mettons nos moyens humains, financiers et technologiques afin de transporter de Tunis à Arles, puis restaurer, une œuvre découverte à Haïdra, située sur Gouvernorat de Kasserine avec lequel nous avons tissé des liens privilégiés. Il s'agit d'un trésor national tunisien d'une valeur inestimable, patrimoine méditerranéen de l'humanité (représentation de la méditerranée et de ses Iles Orientales datant du IIIème siècle AJC).

Cette restauration mobilise les compétences scientifiques et technologiques de l'atelier de restauration du Musée départemental Arles Antique; compétences internationalement reconnues.

Action 8 : Formation des restaurateurs de l'INPT Action 9 : Accueil et Hébergement des stagiaires restaurateurs en formation Action 10 : per diem des 4 stagiaires Action 11 : Mission en Tunisie de validation du savoir acquis lors de la formation

Nos amis tunisiens nous confient un trésor, nous leur transférons une partie de notre savoir en terme de restauration des mosaïques en formant quatre de leur restaurateurs et en prenant à notre charge cette formation de longue durée avec les dépenses d'hébergement, de transport et de restauration qui lui sont liées. Il s'agit d'une opération gagnant-gagnant.

Par la restauration d'une œuvre mosaïque emblématique le Musée Départemental Arles Antique accroît la notoriété de ses restaurateurs et prépare une exposition dont les retombées culturelles et économiques sont d'un grand intérêt pour toute notre région.

Le Gouvernorat de Kasserine bénéficie pour deux de ses restaurateurs d'une formation qui viendra à point nommé compléter le dispositif aménagement- équipement d'un centre de restauration des mosaïques à Sbeïtla. L'institut national du Patrimoine récupérera une œuvre restaurée, d'un poids réduits de 90% de 700 kg le m2 à 90 kg une fois restaurée susceptible d'être plus facilement transportable et durablement préservée des injures du temps.

**Objectif 3 : Communiquer tout au long de cette opération afin d'attirer le plus de touristes du monde entier sur le Gouvernorat de Kasserine, lieu où la merveille a été découverte mais où il en existe bien d'autres à l'intérieur du « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine ».**

**Par cette communication, conforter le travail de terrain que la société civile tunisienne avide de démocratie de liberté et d'ouverture sur le monde réalise au quotidien face à des forces obscurantistes et criminelles.**

Action 12 : Action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles Action 13 : Communication sur le projet Action 14 : Suivi et Evaluation du projet Action 15 : Administration du projet

Trois axes de communication vont être engagés :

- Une communication par l'association tunisienne Darna pour les opérations qui se développent sur le territoire du Gouvernorat de Kasserine à partir des sites Darna Sbeïtla et Darna Kasserine.

- Une communication dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par le CR PACA pour l'ensemble des actions relevant du programme REFORMIL. Celle-ci s'exercera notamment sur les réseaux sociaux en procédant à une couverture audiovisuelle bimensuelle du « voyage de la mosaïque des îles méditerranéennes » de son origine jusqu'à ce jour, mais aussi dans les moments chocs par le biais des médias traditionnels, télévision et radios.
- Une communication reprenant les éléments décrits dans les deux alinéas précédents, relayée sur tous les sites des partenaires autorités locales mais aussi des musées appelés à participer à la deuxième phase du programme REFORMIL, l'exposition internationale sur la mosaïque, patrimoine méditerranéen de l'humanité

L'évaluation sera dynamique et portera plus spécifiquement sur ce volet communication et sur son impact auprès du Grand public.

### **Synergie et complémentarité de ces actions avec d'autres projets**

Le conseil départemental des Bouches du Rhône a conclu un accord de coopération décentralisée avec le Gouvernorat de Tunis. La Région Paca a conclu un accord cadre de coopération décentralisée avec le Gouvernorat de Tunis et le Gouvernorat de Kasserine. Ces partenaires en relation étroite avec la diplomatie tunisienne en poste à Marseille et représentants de la diplomatie française en poste à Tunis ont conçu ce programme d'actions en travaillant maintenant depuis 2 ans à sa conception pour la partie relevant de l'ouverture à l'international dudit projet.

Depuis 2014, et puis en 2015 grâce au projet RECAPCOS, la Région PACA s'est engagée dans une action durable de confortement des compétences de la commune de Sbeitla en matière de développement d'un tourisme culturel capable de relancer l'emploi et les activités économiques de cette commune et plus largement de l'ensemble des communes du Gouvernorat disposant d'un patrimoine romano-byzantin d'une richesse au moins comparable.

En amenant les communes du territoire à valoriser leur patrimoine autour de plusieurs actions de dimension intercommunale, la Région PACA et le Gouvernorat de Kasserine conjuguent leurs efforts pour mettre autour d'une même table le niveau communal, le niveau régional et le niveau national autour d'un projet centré sur le tourisme patrimonial et culturel.

Pour la partie française :

### **Projets de la coopération française**

Il n'y a pas d'autre collectivité territoriale française en dehors de la Région PACA qui intervient sur le Gouvernorat de Kasserine.

Sur le Gouvernorat de Tunis, les trois collectivités territoriales françaises qui, à notre connaissance, ont des accords avec celui-ci : Ville de Marseille, Conseil départemental 13 et le Conseil régional Paca sont susceptibles de faire partie de ce programme.

### **Projets avec d'autres bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux, projets d'ONG, programmes des structures publiques et parapubliques locales :**

Le chef de fil de ce projet REFORMIL ne conduit pas sur le territoire de la Tunisie d'autres projets avec d'autres bailleurs de fonds au titre de l'exercice 2016.

Avec d'autres collectivités locales et Cités Unies France, il a participé l'an dernier à un programme visant l'appui des collectivités locales françaises au processus de décentralisation engagé par la Tunisie.

### **Stratégies régionales et/ou locales en France :**

Stratégie internationale de la Région Paca, votée en Assemblée Plénière le 25 avril 2014

### **Adhésion à un réseau régional multi-acteurs français :**

Etes-vous adhérent à un Réseau régional multi-acteurs français :

Si oui, lequel ?

- CUF, la Région exerce à ce jour la présidence du groupe pays Tunisie de ce réseau de collectivités locales françaises.
- Réseau CGLU
- Territoires Solidaires

## ACTION 1 Mise en place du Musée de la mosaïque à ciel ouvert dans le Gouvernorat de Kasserine

Date de début : Janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé : Une Opération de Marketing territorial d'intérêt intercommunal autour du Label « le Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine » est lancée par le Gouvernorat et la Mairie de Kasserine

- Le Gouverneur promeut le label et assure la protection de mosaïques retenues dans le cadre du parcours intercommunal
- La commune chef-lieu conduit le projet, assure la concertation intercommunale, elle réalise les produits d'appel touristiques intercommunaux et pédagogiques

### Déroulement de l'action

- Le Gouvernorat de Kasserine et la Commune de Kasserine travaillent dans un premier temps avec l'INP et les experts de la Région PACA pour définir l'architecture générale du Musée de la mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine (sites majeurs, nature des données à fournir par les communes, procédures de concertation avec les communes, livrables à réaliser, calendrier à respecter, convention à conclure pour la réalisation des produits etc...). Un règlement est élaboré consignnant ces différents éléments en tout début du projet.
- Chaque commune définit le parcours de découverte sur son territoire démarrant du centre-ville pour se rendre jusqu'au site choisi. Elles recueillent les données historiques et touristiques. Elles peuvent conduire une action pédagogique en concertation avec la Région PACA et le Gouvernorat de Kasserine.
- Le parcours intercommunal est retenu, les informations fournies par les communes sont collectées au niveau de la mairie de Kasserine qui réalise avec l'appui des experts de la Région PACA une application ou un dépliant matérialisant la visite du Musée de la Mosaïque à ciel ouvert du Gouvernorat de Kasserine.
- Le Gouvernorat de Kasserine procède à la mise en protection de mosaïques retenues dans le cadre du parcours intercommunal

### **Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :**

Les bénéficiaires de l'action sont essentiellement le Gouvernorat de Kasserine, l'ensemble de ses communes ainsi que les touristes et visiteurs potentiels. Le jeune public est également visé par cette action.

### **Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

L'application Smart phone facilite aux touristes et visiteurs la connaissance des sites et définit le parcours de la visite.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :** L'application Smartphone est régulièrement actualisée par les opérateurs du tourisme locaux

### **Questions évaluatives :**

- Le Gouvernorat de Kasserine, la commune de Kasserine et l'Institut National du Patrimoine tunisien ainsi que les experts issus du territoire de la Région PACA parviennent-ils à échanger à un niveau stratégique puis opérationnel sur les contours du Musée de la Mosaïque à ciel ouvert ?
- La commune de Kasserine communique-t-elle auprès de toutes les communes du Gouvernorat de Kasserine qui se déclarant volontaires pour participer à la mise en place de ce projet intercommunal sur l'architecture générale du Musée de la Mosaïque à ciel ouvert et sur les modalités opérationnelles que celle-ci implique ?
- Les communes collectent-elles les informations de leur territoire susceptibles d'être retenues dans le cadre du parcours de visite virtuel du Musée de la Mosaïque à ciel ouvert ?
- Des produits d'appel touristiques sont-ils réalisés ?

**Sources du suivi-évaluation :**

- Réunions avec les partenaires impliqués sur cette action spécifique
- Echanges réguliers avec la commune de Kasserine sur la concertation que ce partenaire met en œuvre à un niveau intercommunal
- Rédaction d'un cahier des charges/règlement et respect de ce document

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Réunions à Kasserine Déplacements sur le Gouvernorat de Kasserine Prestations de services Autres	indéfinissable	30 000	70,184.87			Gouvernorat 20000 Commune de Kasserine 10000

**Coût total de l'action en Euros : 30 000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 70,184.87**

**ACTION 2 : Accompagnement à la mise en place du Musée de la mosaïque à ciel ouvert dans le Gouvernorat de Kasserine**

Date de début : janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé : Depuis de nombreuses années, la ville d'Arles a apporté son concours au Gouvernorat de Kasserine, en particulier à la Commune de Sbeïtla, par des programmes européens (projet RESIDE). Puis, elle a participé au projet RECAPCOS porté par le Conseil Régional PACA afin de conforter les compétences de la commune de Sbeïtla à valoriser touristiquement et culturellement son patrimoine romano-byzantin. Malgré le climat d'insécurité qui a régné pendant une partie de ce programme sur cette zone de la Tunisie, les relations étroites que les archéologues et représentants des collectivités locales de ces deux pays partenaires avaient tissées au fil du temps, ont permis d'atteindre les objectifs et de réaliser les livrables.

Le Musée de la Mosaïque à ciel ouvert est un concept qui ne peut souffrir l'approximation. Attirer des visiteurs sur des sites où des mosaïques sont exposées à ciel ouvert en pleine nature n'est pas sans risque pour lesdites mosaïques. L'expérience de la France, en termes d'ouverture au public de sites d'intérêt patrimonial majeur sans que ces sites soient mis en péril, peut utilement être mise au service du dialogue qui sera instauré entre les communes et l'INP. La Ville d'Arles qui entretient des relations permanentes avec son office de tourisme doit conseiller les communes dans le choix du circuit le plus adapté à l'accueil du public mais aussi à la plus rigoureuse conservation du patrimoine mosaïste. La commune d'Arles assure la maîtrise d'ouvrage de cette action qui permettra de faciliter le dialogue entre les communes du Gouvernorat et l'Institut national du Patrimoine tunisien au moment où le processus de décentralisation se met en œuvre et où ce type de dialogue dans un Gouvernorat comme celui de Kasserine peut être très porteur de développement.

**Déroulement de l'action :** des représentants de la commune d'Arles (Direction du Patrimoine) effectuent des déplacements sur le Gouvernorat de Kasserine afin d'accompagner le Gouvernorat et la Commune de Kasserine ainsi que l'ensemble des communes de ce territoire, parties prenantes sur cette action spécifique, dans la création d'un Musée de la Mosaïque à ciel ouvert sur le Gouvernorat de Kasserine. Lors de ces déplacements, ces représentants échangent avec leurs partenaires tunisiens et leur apportent un conseil sur le choix à effectuer en termes de circuit à la fois les plus attractifs mais aussi les plus respectueux du patrimoine. Ils proposent si cela est opportun un certain nombre de mesures de protection, d'information du public et de mise en défense des œuvres.

Ils conseillent les communes sur la nature des données à collecter susceptibles d'intéresser un visiteur dans le cadre du parcours de visite virtuel offert par le Musée. Afin d'illustrer cet accompagnement, les représentants de la ville d'Arles se dotent, lors de leurs missions, de l'ensemble des outils et produits touristiques utiles dont la commune d'Arles s'est dotée afin de mettre en valeur son propre patrimoine à l'égard des visiteurs. Parmi ces outils figure des dépliants touristiques et l'application smartphone élaborée dans le cadre du projet RECAPCOS dont le champ géographique recouvre à ce jour le site archéologique de Sbeitla.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** Gouvernorat de Kasserine, Commune de Kasserine, ensemble des communes du gouvernorat parties prenantes dans cette action spécifique

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :** la commune d'Arles accompagne régulièrement la commune de Kasserine durant toute la durée de la mise en œuvre de cette action.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :** la commune d'Arles a fait bénéficier de son expérience en matière de valorisation opérationnelle du patrimoine à des fins culturelles et touristiques l'ensemble des communes du Gouvernorat de Kasserine impliquées sur cette action qui alimentent le Musée de la Mosaïque à ciel ouvert, en partenariat avec la Commune de Kasserine et le Gouvernorat de Kasserine

**Questions évaluatives :**

- La commune d'Arles se rend – elle à la rencontre des partenaires tunisiens ?
- Met-elle à leur disposition les outils dont elle dispose sur son propre territoire ?

**Sources du suivi-évaluation :**

Réunions avec la commune d'Arles  
Echanges réguliers avec la commune de Kasserine  
Retours des autres communes du Gouvernorat de Kasserine

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Déplacements d'un (ou	1 à 2 personnes	8000	18,715.96			Région PACA

plusieurs) représentants de la Ville d'Arles Per diem Prestations de services Autres						
--	--	--	--	--	--	--

**Coût total de l'action en Euros : 8 000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 18,715.96**

**ACTION 3 : Mission d'étude pour préconisation sur centre intercommunal de restauration des mosaïques**

Date de début : janvier 2017

Date de fin : janvier 2017

Résumé : Afin de vérifier la faisabilité de l'installation d'un centre de restauration intercommunal dans le local déjà existant à Sbeïtla et appartenant à l'INP, une mission d'étude est effectuée sur place par un expert du Musée départemental de l'Arles antique.

**Déroulement de l'action**

La mission se déroule sur une durée de 5 jours déplacement compris, elle prend en compte les délais de préparation, les frais de déplacement et les per diem sur cette durée.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :**

L'institut national du Patrimoine Tunisien, toutes les communes du Gouvernorat et de la Zone du Centre Est de la Tunisie qui bénéficieront ainsi à terme d'un équipement adapté à leur besoin.

En Provence le Musée de l'Arles Antiques développe sa notoriété à l'international.

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas** : l'action est unique et ne sera pas étalée dans le temps : elle vise à s'assurer que les conditions physiques présentées par le local de Sbeïtla sont de nature à autoriser l'installation de l'atelier : l'expert examinera notamment la superficie disponible, la qualité du clos et du couvert, les sécurités installée ou à créer. Il effectuera en outre une batterie de mesures hygrométriques et chimiques.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas** : permettre la pérennité du projet d'atelier sur le long terme en ayant anticipé les réalités physiques et logistiques avant même l'investissement du lieu

**Questions évaluatives :**

- en cas de problème non rattrapable avec l'atelier pressenti, y va-t-il d'autres solutions possibles ?

**Sources du suivi-évaluation :**

sur place

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
		1500	3,509.24			Conseil

Déplacement d'un expert , per diem, prestation de services						départemental des bouches du Rhône
--	--	--	--	--	--	------------------------------------

**Coût total de l'action en Euros : 1500**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 3,509.24**

#### ACTION 4: Etude, aménagement et équipement d'un centre de restauration intercommunal de mosaïques de Sbeïtla

Date de début : février 2017

Date de fin : Décembre 2017

##### **Résumé :**

Sur le Gouvernorat de Kasserine, les restaurateurs de l'INPT exerçant leur activité sur la mosaïque ne disposent que d'une petite salle pour exercer leur activité. Cette salle se trouve sur la commune de Sbeïtla dans les locaux du Musée de la ville. Or leur activité s'exerce sur le territoire de toutes les communes du Gouvernorat mais aussi sur un territoire beaucoup plus vaste qui recouvre la zone du centre ouest tunisien.

Il existe à ce jour deux centres de restauration, l'un situé au Musée de Bardo et le deuxième au Musée de Sousse. Cette action a pour objectif de réaliser les études architecturales et de définir les conditions dans lesquelles le centre de restauration pourrait être installé à Sbeïtla puis de participer à son aménagement et l'acquisition d'équipement adaptés aux techniques de conservation et de restauration les plus récentes. La maîtrise d'œuvre de cette opération est conduite par l'INP.

Il ne s'agit pas du volet construction d'un bâtiment neuf ou de mise à disposition d'un bâtiment déjà existant. Ce volet lourd est traité par l'INP indépendamment du programme REFORMIL sur son budget propre.

Dans le cas où, faute de pouvoir réaliser un bâtiment neuf ou de pouvoir disposer d'un bâtiment déjà existant, le financement d'aménagement ou d'équipement deviendrait irréalisable et inutile, le conseil de Gouvernance serait amené à se prononcer pendant le projet sur une ventilation de ces deux postes (aménagement et équipement) sur d'autres actions proposées par l'INP et compatibles avec le programme.

##### **Déroulement de l'action :**

Cette action s'inscrit dans la suite logique de l'action 3 qui fournit à l'INP un certain nombre de préconisations sur les caractéristiques techniques de ce que pourrait être ce futur centre.

Une mission composée de trois restaurateurs se déplacent en Région PACA et éventuellement en Rhône Alpes pendant 4 jours afin de se familiariser avec le centre de restauration d'Arles mais aussi auprès de Lyon "Roman sur Isère" et prendre contact avec le conservateur de Vaison la romaine.

Sur la base des enseignements tirés de cette mission, l'INP met en place sur ses financements propres la construction des bâtiments ou décide d'utiliser un bâtiment déjà existant sur la commune de Sbeïtla afin d'accueillir ce centre. Dans un cas comme dans un autre, l'action ne prend à sa charge que certains aménagements liés à la manipulation des œuvres "tables et paillasse", rails pour stockage verticaux des œuvres en cours de restauration etc. S'agissant des équipements, ceux qui concernent la manipulation des œuvres, leur déplacement, leur transport ainsi que les instruments utiles à leur restauration.

##### **Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :**

- L'INP, les restaurateurs œuvrant au sein du Gouvernorat de Kasserine.
- Le Gouvernorat de Kasserine
- Les communes du Gouvernorat de Kasserine
- Les Gouvernorats avoisinants.

##### **Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

Les conditions d'installation d'un centre de restauration intercommunal à Sbeïtla sont définies  
Si les conditions le permettent, l'aménagement et l'acquisition d'équipements adaptés aux techniques de conservation et de restauration les plus récentes sont réalisées.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :**

Sur la base des résultats obtenus dans le cadre du projet, l'INP met en place la construction des bâtiments ou décide d'utiliser un bâtiment déjà existant sur la commune de Sbeïtla afin d'accueillir ce centre

**Questions évaluatives :**

-L'INP s'appuie –t-il sur les préconisations données par le Musée départemental Arles antique pour mener à bien cette action ?

-la mise en œuvre de cette action permet-elle à l'INP de programmer des engagements plus lourds pour construire un local ou aménager un local existant ?

**Sources du suivi-évaluation :**

- Réunion/ Echanges avec l'INPT

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Achat de petit matériel Prestations de service Autres	Néant	33 500	78,373.10			Institut National du Patrimoine Tunisien

**Coût total de l'action en Euros : 33 500**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 78,373.10**

**ACTION 5: La Région assure le secrétariat et l'animation du conseil de gouvernance du projet**

Date de début : janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé : C'est l'instance qui veille au bon déroulement du projet. Il procède aux adaptations nécessaires entre les différentes actions et peut proposer des réajustements entre ces actions lorsqu'il s'avère que l'une d'entre elles ne peut aboutir. Il s'attache à ce que les produits valorisant d'un point de vue touristique le patrimoine culturel riment avec préservation de la qualité du patrimoine, dynamisation de l'activité économique des villes du gouvernorat et que le porté à connaissance de ces richesses à ciel ouvert ne se traduise pas par des dégradations, du pillage ou du vandalisme.

Le conseil de gouvernance met en œuvre une réflexion sur la réalisation d'une exposition internationale en 2018 et dont la mosaïque aux îles est la pièce centrale.

Il porte une attention particulière à la communication déployée sur le Gouvernorat de Kasserine, son contenu, son impact sur les scolaires, sur le monde associatif et sur le grand public. Il s'appuie pour ce faire sur les deux maisons de la coopération Darna Kasserine et Darna Sbeïtla.

Il est régulièrement informé des autres volets de la communication dans son volet international.

**Déroulement de l'action :** Il se réunit au moins quatre fois. 1 fois à Marseille et 3 fois à Tunis.

Siègent dans ce Conseil, les partenaires qui contribuent financièrement à la réalisation de ce projet. La Région PACA assure la maîtrise d'ouvrage de cette action, elle prend à sa charge les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration de ses membres lorsque ceux-ci sont amenés à se déplacer lors d'une de ses réunions.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :**

L'ensemble des partenaires du projet.

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

Le conseil de surveillance se réunit quatre fois durant le projet (à minima).

La Région PACA assure le secrétariat et l'animation de ce Conseil.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :**

A l'issu du projet, le conseil de gouvernance a permis de pérenniser le partenariat franco-tunisien sur les enjeux de la valorisation intercommunale et interrégionale du patrimoine mosaïstique.

**Questions évaluatives :**

- La Région Paca organise – t –elle régulièrement les réunions du Conseil de gouvernance ?
- Eu égard aux difficultés ou aux imprévus que le programme rencontre, le Conseil de Gouvernance effectue-t-il les réajustements nécessaires à la conduite du programme conformément aux objectifs de celui-ci ?
- Le Conseil de Gouvernance joue-t-il un rôle suffisant dans la communication des actions ?

**Sources du suivi-évaluation :**

Convocations

Présence des membres du Conseil de Gouvernance aux réunions de ce Conseil

Comptes rendus

Actions de communication

Ajustements

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Frais de déplacement, d'hébergement, billets d'avions des partenaires tunisiens pour réunion des sessions		<b>4000</b> <b>Attention trop peu</b>	<b>9,357.98</b>			Conseil Régional PACA

**Coût total de l'action en Euros : 4000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 9,357.98**

**ACTION 6 : Transport de la « Mosaïque aux Iles » de Tunis à Arles**

Date de début : janvier 2017

Date de fin : quelques jours après le départ.

Résumé : La mosaïque aux îles issue de la ville de Haïdra sera transportée du site de Carthage (lieu où elle est actuellement entreposée) au Musée de l'Arles antique afin d'y être restaurée.

L'Institut National du Patrimoine tunisien assure le transport de Tunis à Arles de cette mosaïque ainsi que la prise en charge de l'assurance qui lui est liée.

**Déroulement de l'action**

L'Institut National du Patrimoine tunisien assure l'opération de transport par voie maritime en évitant au maximum les ruptures de charge susceptible de créer des incidents dommageables pour ce trésor tunisien. Ce transport revêt une forte dimension symbolique par le fait que l'Etat tunisien prête à son partenaire français un trésor national « la Mosaïque aux îles » afin qu'il soit restauré.

Ainsi, au départ de la mosaïque du sol tunisien, une délégation de personnalités est présente pour lancer l'opération REFORMIL. De façon symétrique, même si le retour de la mosaïque a lieu dans un délai qui dépasse la durée dudit projet, une autre délégation comparable accueille la mosaïque lorsqu'elle revient sur le sol tunisien.

A son arrivée en France, une délégation composée de personnalités de la région PACA accueille le convoi.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :**

Opération préalable obligatoire pour lancer la phase restauration-formation du projet.

Les bénéficiaires sont les autorités nationales tunisiennes qui lancent à Tunis au départ cette partie de l'opération internationale et à l'arrivée, que nous espérons réussie, les autorités françaises et régionales, scientifiques et administratives.

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

La Mosaïque aux îles arrive et est réceptionnée au Musée départemental Arles Antique pour y être restaurée sans avoir subi d'incident sur le trajet.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :**

Une exposition est prévue pour se dérouler à Arles en 2018 autour de la Mosaïque aux îles. Une même opération est susceptible d'avoir lieu au retour de la mosaïque sur Tunis en 2019.

**Questions évaluatives :**

- Quelle communication, la partie tunisienne, a-t-elle donné à cet évènement.
- Est-ce qu'un incident s'est produit pendant la durée du trajet.
- Est-ce qu'indépendamment d'un incident affectant le transport lui-même (bateau, camion, ...) la mosaïque n'a-t-elle pas été endommagée.
- Est-ce que la réception au Musée s'est-elle bien effectuée.
- Dans quelles conditions l'accueil a-t-il été réalisé.
- Y a-t-il en France des autorités suffisamment représentatives pour accueillir ce trésor archéologique.
- Quelle communication le chef de file du programme et les maîtres d'œuvres des actions liées à la restauration-formation donnent-ils à cet évènement.

**Sources du suivi-évaluation :**

- Appels téléphoniques
- Communication dans des revues de presse
- Mission au départ et à l'arrivée de la mosaïque
- Certificat de non dommage à l'issue du transport.

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Acheminement de la Mosaïque		10 000	23,394.96			Institut National du

(transport, assurance, déplacements, missions, autres prestations de services).						Patrimoine tunisien.
---	--	--	--	--	--	----------------------

**Coût total de l'action en Euros : 10 000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 23,394.96**

### ACTION 7 : Restauration de la Mosaïque aux Iles

Date de début : Janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé : Le Musée départemental de l'Arles antique, un musée qui excelle dans la restauration des œuvres de mosaïque, mobilise les ressources humaines, techniques et scientifiques de son atelier de restauration pour procéder à la restauration de la « mosaïque aux îles » dans une optique de coopération, de partage d'expertise et de savoir-faire.

#### **Déroulement de l'action**

- Réception de la mosaïque, diagnostic sur son état de conservation et constat des altérations.
- Entreposage et positionnement de la mosaïque sur l'espace de restauration dans l'atelier du Musée départemental de l'Arles antique.
- travaux de restauration qui s'organisent autour des phases suivantes :
  - séparation de la mosaïque de son ancien support avec stabilisation des tesselles.
  - Fixation des tesselles sur support alvéolaire aluminium
  - Restauration des surfaces des tesselles (enlèvement des vernis)
  - Autres

#### **Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :**

En France :

- Musée départemental de l'Arles antique : accroître sa notoriété en matière de restauration des mosaïques.
- Disposer de la mosaïque une fois restaurée pour une exposition internationale au Musée départemental de l'Arles antique.

Toute la Région Provence-Alpes Côte d'Azur : la communication autour de la restauration de cette mosaïque que le projet prévoit de mettre en place permettra à la Région d'attirer des visiteurs intéressés par le tourisme culturel et patrimonial.

En Tunisie :

- L'Institut National du Patrimoine tunisien retrouve, une fois restaurée, le bien national et peut l'entrepoiser dans un lieu digne de sa valeur archéologique, symbolique et muséographique.

#### **Résultats progressifs de l'action visé dans le cadre du projet ici et là-bas :**

A court terme : La mosaïque aux îles est restaurée en respectant les meilleurs standards internationaux actuels en la matière

A l'issue de projet : L'opération de restauration de la mosaïque fait partie d'un projet qui vise à développer la coopération intercommunale du Gouvernorat de Kasserine et de façon plus générale, qui s'efforce à valoriser un patrimoine romano-byzantin commun à la méditerranée. L'étape de restauration, permet donc de mener à bien le projet et de communiquer chez chacun des partenaires de cette opération et collectivement, par le

rayonnement de cette œuvre, de mettre l'accent sur l'endroit où elle a été trouvée et sur le fait qu'il ne s'agit pour cet endroit (le Gouvernorat de Kasserine) que d'une des pièces parmi bien d'autres présentes sur son sol.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :**

Une fois restaurée, la mosaïque aux îles est destinée à être positionnée au cœur d'une exposition internationale consacrée à l'art mosaïque en méditerranée.

Dès le début de la restauration, un groupe est constitué pour préparer cette exposition dont les retombées pour la Région en termes culturels, pédagogiques et économiques peuvent ne pas être négligeables. Cette exposition pourra, selon les choix effectués par les collectivités territoriales qui se sont engagées dans ce programme et en fonction des moyens disponibles en 2018, s'élargir à tous les musées de la Région Paca et des régions tunisiennes qui disposent de trésors identiques.

A cette fin, les nouvelles technologies de l'information et de la communication pourront être utilisées.

Une dernière extension est envisagée aux musées de différentes îles de la méditerranée représentées sur ce trésor unique.

**Questions évaluatives :**

Est-ce que des obstacles imprévisibles sont apparus au moment de l'ouverture des caisses ?

Les étapes de la restauration sont-elles franchies avec succès ?

Les moyens financiers mis à la disposition de cette action sont-ils suffisants pour parvenir dans les délais à une restauration dans l'excellence ?

**Sources du suivi-évaluation :**

Communication téléphonique avec le centre de restauration du Musée départemental de l'Arles antique.

Mission sur site mensuelle.

Couverture régulière par la politique de communication.

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Restauration de la mosaïque. (matériel, équipement, déplacements, missions, ressources humaines, autres prestations de services).		<b>30500</b>	<b>71,354.61</b>	<b>10000*</b>	<b>23,394.96</b>	Conseil départemental des Bouches du Rhône

*\* cette action de restauration mobilise des ressources humaines du Musée départemental très largement supérieures à la valorisation en RH ici comptabilisée. Elles ont été estimées pour ce seul poste à 40 000 euros soit 30 000 euros supplémentaire par rapport au montant qui seront justifiés dans ce programme.*

**Coût total de l'action en Euros : 40 500**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 94,749.57**

**ACTION 8: Formation des restaurateurs sur une durée de trois mois.**

Date de début : janvier 2017

Date de fin : avril 2017

Résumé : Nos amis tunisiens nous confient un trésor, nous leur transférons une partie de notre savoir-faire, en formant sur cette mosaïque, quatre restaurateurs tunisiens, appartenant à l’institut national du Patrimoine Tunisien une compétence qu’il peut mettre au service de trois centres de restauration des mosaïques en Tunisie à Sousse, à Sbeitla et au Bardo.

**Déroulement de l’action :**

C’est le Musée départemental de l’Arles Antiques qui assure la maîtrise d’œuvre de cette formation.

Sa durée est de trois mois. Le nombre de stagiaires est de quatre restaurateurs tunisiens déjà aguerris aux techniques de restauration et de conservation sur ciment et support traditionnel.

Il s’agit notamment de les former à la restauration sur supports ultra léger mais extrêmement résistants en nid d’abeille, utilisant des matériaux composite et des colles appropriées. Sur les quatre stagiaires deux exercent leur activité sur le gouvernorat de Kasserine et la zone du centre Ouest, un au Musée du Bardo et un autre enfin au musée de Sousse.

**Bénéficiaire(s) de l’action ici et là-bas :**

Les stagiaires eux même, les centres de restauration tunisiens, le grand public qui pourra plus facilement découvrir ces mosaïques dans un excellent état de conservation lors de déplacement sur site et dans les musées, mais aussi parce que ces Oeuvres seront plus légères plus facilement transportable, moins fragile et pourront ainsi plus facilement être exposées dans les plus grands musée en méditerranée mais aussi dans le monde.

**Résultats progressifs de l’action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

A court terme : mettre les deux restaurateurs tunisiens déjà en poste à Sbeitla au niveau des pratiques et de la recherche en matière de restauration, telle qu’elle est actuellement pratiquée au meilleur niveau international. Pour les deux nouveaux restaurateurs : leur donner l’environnement intellectuel et pratique permettant d’appréhender en accéléré cette discipline.

A la fin de la formation : avoir uniformisé les connaissances théoriques et pratiques des quatre restaurateur afin qu’ils forment une équipe efficace et cohérente

**Résultats progressifs de l’action visés après le projet ici et là-bas :**

Au début : Donner la meilleure chance à l’atelier de Sbeitla de devenir autonome au plus vite et de traiter en direct le patrimoine mosaïque de la région concernée

A plus long terme : que l’atelier de Sbeitla à son tour soit à même de former d’autres restaurateurs tunisiens issus de la même région ou d’ailleurs dans le pays

**Questions évaluatives :**

La formation correspond – elle aux attentes des stagiaires de l’INP

Les moyens financiers mis à la disposition de cette action sont-ils suffisants pour parvenir dans les délais à une formation satisfaisante ?

**Sources du suivi-évaluation :** sur place par les restaurateurs qualifiés du MDA

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	

(matériel, équipement, déplacements, missions, ressources humaines, autres prestations de services).		<b>9000</b>	<b>21,055.46</b>	<b>10000</b>	<b>23,394.96</b>	Conseil départemental des bouches du Rhône
--	--	-------------	------------------	--------------	------------------	--

**Coût total de l'action en Euros : 19000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 44,450.42**

### [ACTION 9: accueil et hébergement des restaurateurs pendant leur formation](#)

Date de début : janvier 2017

Date de fin : fin avril 2017

Résumé : Les stagiaires en formation de restauration vont rester sur notre territoire pendant une longue période (trois mois). L'expérience de ce type de formation montre qu'il est nécessaire au-delà de la mise à disposition de condition d'hébergement soignées, de prévoir un accueil et un accompagnement culturel léger que la ville et son office de tourisme de la ville a la capacité d'organiser.

L'office du tourisme de la ville d'Arles assure la maîtrise d'œuvre de cette action.

#### **Déroulement de l'action**

Les stagiaires sont pris en charge à leur arrivée à l'aéroport de Marseille-Marignane.

Ne figurent pas dans ce programme les billets d'avion qui relèvent de la responsabilité de Monsieur le Directeur de l'INP tunisien et de l'ordre de mission signé par celui-ci.

La date du début de la formation est fixée au... un mois après l'arrivée de la mosaïque à Arles

Ils sont accueillis par le chef de file du projet, le musée départemental à leur arrivée. Ils sont installés dans un appartement ou une villa à Arles disposant chacun d'une chambre indépendante.

Pendant la durée de leur séjour, des activités culturelles ou récréatives leurs sont régulièrement proposées.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** les stagiaires de l'INP

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :** les stagiaires disposent d'un logement durant toute la durée de leur formation

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement régulier culturel et récréatif durant leur séjour

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :** les stagiaires ont apprécié leurs conditions d'accueil

#### **Questions évaluatives :**

Un accueil est-il organisé à l'arrivée des stagiaires à l'aéroport ?

Sont-ils accueillis par les partenaires français du programme ?

Sont-ils satisfaits du logement qui leur est mis à disposition ?

Des activités culturelles ou récréatives sont-elles organisées par le maître d'œuvre de cette action de manière régulière sur toute la durée du séjour en France des stagiaires ?

#### **Sources du suivi-évaluation :**

Echanges avec l'office de tourisme

Organisation commune de l'accueil

Echanges avec les stagiaires

Participation des membres du Conseil de Gouvernance à des activités organisées pour les stagiaires

#### **Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Frais de mission, frais d'hébergement, de restauration, prestations de services		<b>7000</b>	<b>16,376.47</b>			office de tourisme de la ville d'Arles

**Coût total de l'action en Euros : 7000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 16,376.47**

### ACTION 10 : per diem des 4 stagiaires

Date de début : février 2017

Date de fin : fin avril 2017

Résumé : L'institut du patrimoine national Tunisien assure la maîtrise d'œuvre de cette action. Il remettra aux quatre stagiaires qu'il aura retenu, trois mois de per diem par stagiaire afin d'assurer leur frais de repas journalier.

#### **Déroulement de l'action :**

Les per diem sont fixées à 30 euros/jours/stagiaires. Ils sont remis aux stagiaires par l'institut selon des modalités qui lui appartient de fixer.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** les stagiaires

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :** les stagiaires bénéficient d'un per diem leur permettant d'assurer leurs frais de restauration quotidiens

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :** sans objet

#### **Questions évaluatives :**

Les stagiaires bénéficient-ils des per diem dès leur arrivée en formation en France ?

Le montant du per diem permet-il aux stagiaires d'assurer leurs frais de restauration ?

#### **Sources du suivi-évaluation :**

Echanges avec les stagiaires

Echanges avec l'INP

#### **Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Per diem pour 4 stagiaires sur trois mois soit 360 jours		<b>10800</b>	<b>25,266.55</b>			Institut national du patrimoine Tunisien

**Coût total de l'action en Euros : 10800**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 25,266.55**

**ACTION 11: Mission en Tunisie de validation du savoir acquis lors de la formation**

Date de début : octobre 2017

Date de fin : octobre 2017

Résumé : la formation dispensée à Arles de par les enjeux qu'elle recouvre, transfert de compétences de la France vers la Tunisie en matière de restauration des trésors nationaux tunisiens, faisant appel à des technologies spécifiques de restauration sur support en nid d'abeille et compte tenu de l'importance des engagements financiers qu'elle a mobilisée, suppose qu'après ces trois mois de formation et trois mois d'application de ces pratiques sur le terrain, en Tunisie, une validation des compétences acquises soit donnée par le centre de restauration du Musée de l'Arles Antique. Une mission de validation est donc prévue à cette fin en Tunisie.

**Déroulement de l'action :** un expert est missionné par le Musée départemental de l'Arles antique auprès des stagiaires en Tunisie à trois mois de leur retour en Tunisie. Cet expert se rend sur une semaine à Tunis, à Kasserine et à Sousse afin de faire une expertise succincte des compétences acquises.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** les stagiaires de l'INP, l'INP, le Gouvernorat de Kasserine et l'ensemble des communes

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

Vérifier l'efficacité des restaurateurs tunisiens au sein même de leur atelier en observant si le matériel installé est utilisé dans les règles de l'art et dans le respect des règles de sécurité. Voir avec les restaurateurs tunisiens si les préceptes théoriques et déontologiques acquis lors du stage sont applicables dans le cadre d'un atelier naissant. Vérifier si certains matériels ou si des produits préconisés s'avèrent non pertinents dans le contexte local et recommander des solutions de remplacement le cas échéant

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :**

La qualité des restaurateurs formés sera le gage à long terme de la qualité des restaurations qu'ils conduiront sur place mais aussi des éventuelles formations locales qu'ils pourraient être amenés à organiser en autonomie

**Questions évaluatives :** le schéma théorique préalable est-il adapté aux conditions sur le terrain ?

**Sources du suivi-évaluation :** sur place lors de l'action mais par téléphone ou vidéo conférences ensuite à tout moment, directement entre l'atelier d'Arles et l'atelier de Sbeitla

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Frais de déplacement , per diem, sur mission tunsie une personne 7 jours		2200	5,146.89			Conseil départemental des bouches du Rhône

**Coût total de l'action en Euros : 2200**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 5,146.89**

## ACTION 12 : Action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles

Date de début : janvier 2017

Date de fin : décembre 2017

Résumé : Le processus de décentralisation est une œuvre de longue haleine qui implique au moins deux voire trois générations pour qu'il devienne effectif dans un pays initialement très centralisé. Il a démarré en France dans les années 60 et nous sommes encore en train de le poursuivre avec la dernière loi NOTRE. Il est donc indispensable de réserver une partie du programme REFORMIL à la jeunesse et aux enfants dès le début de leur apprentissage. L'appropriation du patrimoine romano-byzantin est aussi une œuvre de long terme qui passe par une sensibilisation des jeunes générations à ce qui constitue leurs propres racines. Le Gouvernorat de Tunis conduit une action pédagogique autour de la Mosaïque aux Iles auprès du public scolaire de son territoire. Il apporte pour ce faire un financement en valorisation de ressources humaines et assure la maîtrise d'ouvrage pour les interventions relevant de son territoire. La Région PACA pourra mobiliser des communes de son territoire.

### **Déroulement de l'action :**

Le Gouvernorat de Tunis et la Région PACA se réunissent pour déterminer le contenu précis de cette action pédagogique destinée à sensibiliser le public scolaire tunisien et français sur l'art mosaïstique et sur la mosaïque aux Iles. Les deux autorités mobilisent les communes situées sur leurs territoires respectifs afin qu'elles effectuent un travail auprès des établissements scolaires du primaire. Elles établissent un cahier des charges et échangent sur la communication qui peut se déployer autour de cette action.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** les enfants visés par cette action, l'ensemble des partenaires du programme

### **Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

Les enfants sont sensibilisés à l'art mosaïstique et à l'histoire de la mosaïque aux Iles.

### **Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :**

Un volet pédagogique est développé dans le projet d'exposition internationale sur la mosaïque.

### **Questions évaluatives :**

Les partenaires conviennent-ils d'un cahier des charges pour mettre en œuvre cette action ?

Les activités mises en œuvre dans le cadre de cette opération par le Gouvernorat de Tunis d'une part et la Région PACA et les communes d'autre part concourent-elles à une sensibilisation effective du jeune public à l'art mosaïstique ?

### **Sources du suivi-évaluation :**

Cahier des charges

Echanges avec enseignants

### **Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Ressources humaines				1 000*	2,339.50	Gouvernorat de Tunis en partenariat

						avec la Région PACA.
--	--	--	--	--	--	----------------------

**Coût total de l'action en Euros : 1 000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 2,339.50**

\* L'apport en ressources humaines peut dépasser cette contribution. De même un apport en numéraire du Gouvernorat de Tunis peut s'effectuer mais au moment du dépôt de la candidature seule une contribution de 1 000 euros en valorisation de personnel est comptabilisée dans le plan de financement du programme.

### ACTION 13 : Communication

Date de début : janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé :

- Une communication dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par l'association tunisienne Darna pour les opérations qui se développent sur le territoire du Gouvernorat de Kasserine à partir des sites Darna Sbeitla et Darna Kasserine.  
L'association tunisienne Darna assure la maîtrise d'œuvre de cette première partie de l'opération pour un montant de 5000 euros
- Une communication dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par le CR PACA pour l'ensemble des actions relevant du programme REFORMIL. Celle-ci s'élève à 6500 euros. Elle s'exercera notamment :
  - sur les réseaux sociaux en procédant à une couverture audiovisuelle bimensuelle du « voyage de la mosaïque des îles en méditerranée » de son origine jusqu'à ce jour, mais aussi dans les moments-clés par le biais des médias traditionnels, télévision et radios.
  - sur tous les sites des partenaires autorités locales mais aussi des musées appelés à participer à la deuxième phase du programme REFORMIL, l'exposition internationale sur la mosaïque, patrimoine méditerranéen de l'humanité

#### **Déroulement de l'action :**

S'agissant de la communication gérée par Darna, celle-ci mobilisera les moyens humains des sites de Darna Sbeitla, de Darna Kasserine et du siège de l'association située à Tunis. Les personnels de ces sites seront amenés à se mobiliser tout au long de la mise en œuvre du « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert », à sensibiliser les associations et acteurs de la société civile à ce projet, à les impliquer dans l'accueil et l'information des visiteurs et dans la fabrication de produits artisanaux liés à l'art mosaïste. Une action spécifique de sensibilisation des scolaires, sur Sbeitla et Kasserine, sera mise en œuvre autour de l'art mosaïste.

S'agissant de la communication dont la Région assure la maîtrise d'ouvrage, celle-ci se déroulera de la façon suivante :

1. Conception et animation d'une page Facebook se nourrissant:
  - Des éléments audiovisuels recueillis grâce à une couverture audiovisuelle bimensuelle réalisée par les services de la Région, du « voyage de la mosaïque des îles en méditerranée » de son origine jusqu'à ce jour,
  - Des éléments d'information recueillis sur le volet pédagogique du projet.
2. Opération de lancement du « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert » autour d'un événement laissé à l'initiative des communes et du Gouvernorat de Kasserine,

3. appel à des médias traditionnels, télévisions et radios à l'occasion des événements les plus significatifs l'événement.
4. Cette communication reprenant les éléments décrits dans les trois alinéas précédents, sera relayée par les services du Conseil régional vers tous les responsables des sites des partenaires, autorités locales mais aussi des musées appelés à participer à la deuxième phase du programme REFORMIL, l'exposition internationale sur la mosaïque, patrimoine méditerranéen de l'humanité

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** l'ensemble des partenaires de ce projet, le grand public, le public jeunesse

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

Une page Facebook est conçue et animée

Une opération de lancement du « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert » autour d'un événement laissé à l'initiative des communes et du Gouvernorat de Kasserine est réalisée

Un appel régulier à des médias traditionnels, télévisions et radios à l'occasion des événements les plus significatifs l'événement est réalisé

L'association tunisienne Darna mobilise l'ensemble de ses ressources afin de communiquer sur le « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert »,

L'association tunisienne Darna met en œuvre une action spécifique de sensibilisation des scolaires, sur Sbeïtla et Kasserine autour de l'art mosaïste.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :** la communication réalisée durant la mise en œuvre du projet nourrit le projet d'exposition internationale sur l'Art mosaïste en méditerranée

**Questions évaluatives :**

Une couverture audiovisuelle du voyage de la « mosaïque des îles en méditerranée » de son origine jusqu'à ce jour est-elle régulièrement réalisée ?

Les pages Facebook sont-elles consultées ?

L'opération de lancement du « Musée de la Mosaïque à ciel ouvert » permet-il aux communes et au Gouvernorat de Kasserine de communiquer largement sur cette action spécifique auprès de la société civile ?

Les médias traditionnels, télévisions et radios, couvrent – ils les événements les plus significatifs de ladite action ?

Les partenaires du programme communiquent-ils sur le programme sur leurs sites internet respectifs ?

Darna informe-t-elle et mobilise-t-elle la société civile tunisienne sur le Musée de la Mosaïque à Ciel Ouvert ?

**Sources du suivi-évaluation :**

Pages Facebook

Sites internet des partenaires

Organisation d'événements

Couverture médiatique

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Prestation de services, frais de mission		6500	15 301,34			Région Paca
Prestation de		5000	11 773,38			Association tunisienne

services, frais de mission, salaires						Darna
--------------------------------------	--	--	--	--	--	-------

**Coût total de l'action en Euros : 11500**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 26,904.20**

### ACTION 14: Suivi Evaluation du projet.

Date de début : janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé : le chef de file du projet assure le suivi et l'évaluation du programme REFORMIL.

**Déroulement de l'action :** le chef de file établit les outils de suivi technique et financier lui permettant d'apprécier l'avancement de chacune des actions prévues. Pour ce faire, il communique de manière régulière avec l'ensemble des partenaires et leur propose des fiches à compléter et à lui faire parvenir à concurrence de 2 fois durant la durée du programme. Ces fiches sont établies à partir des résultats fixés dans le dossier de candidature. Sur la base de ces fiches, le chef de file assure l'évaluation continue du programme et fait en sorte de maintenir, si besoin est, la cohérence des actions. En fin de programme, le chef de file peut faire appel à un partenaire externe afin de réaliser une évaluation du programme, une fois l'ensemble des actions réalisées ou quasi-intégralement réalisées.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas :** l'ensemble des partenaires du projet

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :**

Le chef de file assure le suivi et l'évaluation continue de l'ensemble des actions du programme.

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas :** un rapport d'évaluation permet de mesurer les effets produits et les impacts induits du programme

**Questions évaluatives :**

Le chef de file établit – il des outils de suivi et d'évaluation ?

Ces outils sont –ils portés à la connaissance et à la complétude des partenaires ?

Le chef de file rend – il compte des informations portées à sa connaissance à l'ensemble des partenaires lors des réunions du conseil de Gouvernance ?

Le programme est –il évalué sur la base du dossier de candidature ?

**Sources du suivi-évaluation :**

Fiches d'avancement techniques et financières

Dossier de candidature (actions/résultats)

Cahier des charges du rapport d'évaluation final

Rapport d'évaluation

**Dépenses prévues**

**Dépenses prévues**

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Déplacements, prestations de services, autres		2000	4,678.99	2000	4,678.99	Conseil régional PACA

**Coût total de l'action en Euros : 4000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 9,357.98**

### ACTION 15: La région PACA assure l'administration du projet

Date de début : janvier 2017

Date de fin : Décembre 2017

Résumé : La région PACA assure l'administration du projet

**Déroulement de l'action** le chef de file assure l'administration technique et financière du programme vis—à-vis du cofinanceur et de l'ensemble des partenaires. Pour ce faire, il met à disposition une partie de ses agents, de ses locaux et de ses moyens généraux afin d'administrer le programme. Il assure le versement des dotations du programme aux partenaires telles que mentionnées dans les actions précédemment décrites. Il rédige l'ensemble des documents comptables ou techniques exigés par le cofinanceur. Il rédige le compte-rendu final technique et financier du programme REFORMIL.

**Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas** : l'ensemble des partenaires du projet

**Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas** : le programme est administré sur toute la durée de mise en œuvre dudit programme

**Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas** : néant

**Questions évaluatives :**

Des agents de la Région PACA administrent-ils le programme ?

Est-il régulièrement en contact avec l'ensemble des partenaires ? le cofinanceur ?

**Sources du suivi-évaluation :**

Conventions

Versements

Comptes rendus

Echanges

Moyens généraux

#### Dépenses prévues

Descriptif (missions, déplacements...)	Quantité / Nombre de personnes	Numéraire		Valorisation		Collectivité(s) ou partenaire(s) financier(s)
		En euros	En Devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	
Ressources humaines				7 000	16,376.47	CR PACA

**Coût total de l'action en Euros : 7 000**

**Coût total de l'action en devises tunisiennes : 16,376.47**

## 2. BUDGET ET MONTANT DU COFINANCEMENT DEMANDE

*Les tableaux financiers de mise en œuvre du projet doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Les dépenses envisagées devront avoir un lien direct avec le projet soutenu. Les dépenses prévisionnelles doivent être regroupées par action. Pour chaque mission ou déplacement, précisez : le nombre de personnes concernées, les dates (ou périodes) prévisionnelles et nombre de jours envisagés, les lieux. Chaque projet de dépense doit être détaillé selon sa nature (vols internationaux, frais de restauration, location de matériel).*

### 6.1 - FINANCEMENT SUR L'EAU, L'ELECTRICITE OU LES DECHETS (à compléter par la collectivité française)

Financement sur l'eau :

pas concerné

Ce projet concerne l'eau : non

Financement sur l'énergie : pas concerné

Ce projet concerne l'énergie : non

Financement sur les déchets : pas concerné

Concerne les compétences des Conseils Régionaux ; accompagnement des projets intercommunaux

### 6.2 RESSOURCES PREVISIONNELLES DES COLLECTIVITES ET PARTENAIRES FRANÇAIS

Cette étape vous permet de saisir les ressources prévisionnelles des collectivités et partenaires français.

Nom des collectivités et partenaires français	Type	Montant en Euros	Montant en devises tunisiennes	%	Acquis / Sollicité
Conseil Régional PACA		84 000	196,517.63		acquis

Total numéraire en Euros : 75 000 En devises tunisiennes : 175,462.17

Total valorisation en Euros : 9 000 En devises tunisiennes : 21,055.46

Total en Euros : 84 000 En devises tunisiennes : 196,517.63

Part de valorisation en Euros retenue par le ministère des Affaires étrangères et du développement international (valorisation étendue aux collectivités territoriales et aux partenaires français) :

Nom des collectivités et partenaires français	Type	Montant en Euros	Montant en devises tunisiennes	%	Acquis / Sollicité
Conseil départemental des bouches du Rhône		20 000*	46,789.91		Acquis

--	--	--	--	--	--

<b>Total numéraire en Euros :</b>	<b>0</b>	<b>En devises tunisiennes :</b>	<b>0</b>
<b>Total valorisation en Euros :</b>	<b>20000</b>	<b>En devises tunisiennes :</b>	<b>46,789.91</b>
<b>Total en Euros :</b>	<b>20000</b>	<b>En devises tunisiennes :</b>	<b>46,789.91</b>

\* L'apport en ressources humaines dépasse de très loin cette contribution. Elle a été estimée à 60 000 euros pour la totalité des moyens humains mis à la disposition par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône afin de réaliser les actions de restauration, de formation et d'expertise liées au Programme REFORMIL.

### **2.3 - RESSOURCES PREVISIONNELLES DES AUTORITES LOCALES ET PARTENAIRES TUNISIENS**

<b>Nom des autorités locales et partenaires tunisiens</b>	<b>Type</b>	<b>Montant en devises tunisiennes</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>%</b>	<b>Acquis / Sollicité</b>
<b>Gouvernorat de Kasserine</b>		<b>46,789.91</b>	<b>20 000</b>		<b>Acquis</b>

Total en devises tunisiennes :

Total en Euros : **20 000**

**Total numéraire en Euros : 20 000**                      **En devises tunisiennes : 46,789.91**

**Total valorisation en Euros : 0**                              **En devises tunisiennes : 0**

**Total en Euros: 20 000**                                      **En devises tunisiennes: 46,789.91**

Cette étape vous permet de saisir les ressources prévisionnelles des autorités locales et partenaires étrangers.

<b>Nom des autorités locales et partenaires tunisiens</b>	<b>Type</b>	<b>Montant en devises tunisiennes</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>%</b>	<b>Acquis / Sollicité</b>
<b>Institut national du patrimoine</b>		<b>23,394.96</b>	<b>10 000</b>		<b>acquis</b>

Tunisien					
----------	--	--	--	--	--

**Total en devises tunisiennes : 23,394.96**

**Total en Euros : 10000**

**Total numéraire en Euros : 10000**

**En devises tunisiennes : 23,394.96**

**Total valorisation en Euros : 0**

**En devises tunisiennes : 0**

**Total en Euros: 10000**

**En devises tunisiennes: 23,394.96**

Cette étape vous permet de saisir les ressources prévisionnelles des autorités locales et partenaires étrangers.

Nom des autorités locales et partenaires tunisiens	Type	Montant en devises tunisiennes	Montant en euros	%	Acquis / Sollicité
Commune de Kasserine		23,394.96	10000		Acquis

**Total en devises tunisiennes : 23,394.96**

**Total en Euros : 10000**

**Total numéraire en Euros : 10000**

**En devises tunisiennes : 23,394.96**

**Total valorisation en Euros : 0**

**En devises tunisiennes : 0**

**Total en Euros: 10000**

**En devises tunisiennes: 23,394.96**

Cette étape vous permet de saisir les ressources prévisionnelles des autorités locales et partenaires étrangers.

Nom des autorités locales et partenaires tunisiens	Type	Montant en devises tunisiennes	Montant en euros	%	Acquis / Sollicité
Gouvernorat de Tunis		2,339.50	1 000*		acquis

Total en devises tunisiennes : 2,339.50

Total en Euros : 1 000

Total numéraire en Euros : 0

En devises tunisiennes : 0

Total valorisation en Euros : 1 000

En devises tunisiennes : 2,339.50

Total en Euros: 1 000

En devises tunisiennes: 2,339.50

\* L'apport en ressources humaines peut dépasser cette contribution. De même un apport en numéraire du Gouvernorat de Tunis peut s'effectuer mais au moment du dépôt de la candidature seule une contribution de 1 000 euros en valorisation de personnel est comptabilisée dans le plan de financement du programme.

**2.4 - DEPENSES PREVISIONNELLES DES COLLECTIVITES ET PARTENAIRES DU PROJET - DEMANDE DE COFINANCEMENT MAEDI**

Il convient d'indiquer le montant des subventions du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international dans cette rubrique

**Dépenses prévisionnelles des collectivités et partenaires du projet - Demande de cofinancement**

• **Dépenses prévisionnelles des actions**

Intitulé	Dépenses		Contribution partenaires français		Contribution partenaires tunisiens		Contribution d'autres partenaires		Demande de cofinancement MAEDI	
	En devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	En euros	En devises tunisiennes	En euros
Action 1 : Musée de la mosaïque à ciel ouvert	70,184.87	30 000			70,184.87	30 000				0
Action 2 : accompagnement pour la mise en place du musée à ciel	18,715.96	8 000							18,715.96	8000

ouvert à Kasserine :										
Action 3 : Préconisation sur centre de restauration de Sbeïtla	<b>3,509.24</b>	<b>1500</b>	<b>3,509.24</b>	<b>1500</b>						<b>0</b>
Action 4 : Etude, aménagement équipement d'un centre de restauration intercommunal de mosaïques de Sbeïtla	<b>78,373.10</b>	<b>33500</b>	<b>46,789.91</b>	<b>20000</b>					<b>31,583.19</b>	<b>13500</b>
Action 5 : Secrétariat et animation du Conseil de gouvernance du projet	<b>9,357.98</b>	<b>4000</b>							<b>9,357.98</b>	<b>4000</b>
Action 6: transport de la mosaïque + assurance	<b>23,394.96</b>	<b>10 000</b>			<b>23,394.96</b>	<b>10000</b>				<b>0</b>
Action 7: restauration de la mosaïque	<b>94,749.57</b>	<b>40 500</b>	<b>94,749.57</b>	<b>40500</b>						<b>0</b>
Action 8 : Formation des restaurateurs	<b>44,450.42</b>	<b>19000</b>	<b>35,092.43</b>	<b>15000</b>					<b>9,357.98</b>	<b>4000</b>

Action 9 : Accueil et Hébergement des stagiaires	<b>16,376</b> .47	<b>7000</b>	<b>3,977.</b> <b>14</b>	<b>1700</b>					<b>12,399.</b> <b>33</b>	<b>5300</b>
Action 10 : per diem des 4 stagiaires	<b>25,266</b> .55	<b>10800</b>	<b>25,266</b> .55	<b>10800</b>						<b>0</b>
Action 11 : Mission en Tunisie de validation du savoir acquis lors de la formation.	<b>5,146.</b> <b>89</b>	<b>2200</b>							<b>5,146.8</b> <b>9</b>	<b>2200</b>
Action 12 : Action pédagogique autour de la Mosaique aux Iles	<b>2,339.</b> <b>50</b>	<b>1 000</b>			<b>2,339.5</b> <b>0</b>	<b>1 000</b>				<b>0</b>
Total	<b>391,865</b> .51	<b>167 500</b>	<b>209,38</b> <b>4.85</b>	<b>89500</b>	<b>95,919.</b> <b>32</b>	<b>41000</b>			<b>86,561.</b> <b>34</b>	<b>37000</b>

● **Dépenses prévisionnelles des coûts fixes**

Types de coûts fixes	Dépenses		Contribution des partenaires français		Contribution des partenaires tunisiens		Contribution des autres partenaires		Demande de cofinancement MAEDI	
	En devises	En euro	En devises	En	En dev	En euro	En devi	En euro	En devises	En

	tunisien nes	s	tunisien nes	euros	ises tun isie nne s	s	ses tuni sien nes	s	tunisie nnes	euros
Cout de suivi	9,357.98	4000	4,678.99	2000					4,678.99	2000
Cout de communication	26,904.20	11500	12,867.23	5500					14,036.97	6000
Frais administratifs (10% maximum)	16,376.47	7000	16,376.47	7000						0
Coûts divers et imprévus (5% maximum)										0
Total	52,638.65	22500	33,922.69	14500					18,715.96	8000

**Coût total du projet en Euros : 190 000**

**Contribution des partenaires français : 104 000**

**Contribution des partenaires tunisiens : 41000**

**Montant du cofinancement demandé au MAEDI : 45000**

**Autre contribution : aucune**

**Coût total du projet en devises tunisiennes : 444,504.16**

**Contribution des partenaires français : 243,307.54**

**Contribution des partenaires tunisiens : 95,919.32**

**Montant du cofinancement demandé au MAEDI : 105,277.30**

**Autre contribution : aucune**

### **3. CALENDRIER DU PROJET**

Cette étape vous permet de faire ressortir la durée des actions et leur synchronisation dans le temps, en complétant le calendrier ci-dessous.

Pour la partie française :

Cette étape vous permet de joindre à cette étape le calendrier des actions. Seuls les fichiers DOC, DOCX, PDF, TXT, XLS, XLSX, PPT, PPTX, PPS, PPSX, JPG, GIF et PNG sont autorisés. Le poids de chaque fichier doit être inférieur à 4 Mo.).

En savoir plus : Consultez le modèle de calendrier en ligne dans votre extranet.

Pour chaque action, compléter avec une croix dans la colonne correspondant au mois.

Mois Action	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017
Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 3	x											
Action 4		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 5	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 6	x											
Action 7	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 8	x	x	x	x								
Action 9	x	x	x	x								
Action 10		x	x	x								
Action 11										X		
Action 12	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 13	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 14	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 15	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

#### 4. DOCUMENTATION DU PROJET

Cette étape vous permet de joindre au dossier les lettres d'intention ou de convention ainsi que tout document que vous jugez utile.

Pour être complet, le formulaire de présentation du projet sera accompagné de la (ou des) lettre(s) d'intention de la (ou des) collectivité(s) territoriale(s) partenaire(s).

Vous pouvez aussi joindre les rapports d'exécution et d'évaluation de projets conduits antérieurement dans le cadre de la convention de coopération décentralisée entre les autorités locales.

Ajoutez tous les documents annexes que vous souhaitez, en respectant les formats (DOC, DOCX, PDF, TXT, XLS, XLSX, PPT, JPG, GIF et PNG), le poids n'excédant pas 4MO par fichier.

Pour la partie française :

Avant de valider : cliquez sur « **Imprimer le formulaire de candidature final** » (résultat de votre saisie de dépôt de dossier de candidature à l'appel à projet) et y apporter la signature de la ou les autorités locales des pays partenaires.

Puis retourner dans le dossier en ligne et rajouter dans la rubrique 8 « Documentation du projet » le document signé.

Enfin, cliquez sur « **Valider le dépôt du dossier** » pour clôturer la procédure de dépôt.

Une notification automatique est alors envoyée à la DAECT (au chargé(e) de mission référent et au secrétaire financier), à la préfecture de région concernée (de la collectivité territoriale française - SGAR), ainsi qu'à l'ambassade de France concernée qui prendront connaissance de votre demande.

Pour la partie tunisienne :

Concernant les collectivités locales tunisiennes, **le dépôt des dossiers sera adressé au ministère des affaires locales « Direction de la coopération décentralisée » sous format papier.**

Dans le cas des projets à caractère intercommunal, le dossier sera déposé par la collectivité locale chef de file. Les informations concernant les procédures de dépôt des dossiers, seront mises en ligne sur le portail des collectivités locales : <http://www.collectiviteslocales.gov.tn> dans la rubrique « **coopération décentralisée** ».